

ENVIRONMENTAL HEALTH PROJECT

ACTIVITY REPORT

No. 77

Morocco: Ouled Teima Integrated
Wastewater Management and Reuse Project

September 1999

By
Tarek Selim

Prepared for the USAID Mission to Morocco
under EHP Activity No. 479-CC.

Environmental Health Project
Contract No. HRN-C-00-93-00036-11, Project No. 936-5994
Is sponsored by the Bureau for Global Programs, Field Support and Research
Office of Health and Nutrition
U.S. Agency for International Development
Washington, DC 20523

TABLE OF CONTENTS

ABOUT THE AUTHOR.....	iii
ACRONYMS.....	v
EXECUTIVE SUMMARY.....	vii
1 INTRODUCTION.....	1
1.1 Background.....	1
1.2 Scope of Work.....	4
1.3 Objectives and Expected Results.....	5
1.3.1 Objectives	5
1.3.2 Expected results.....	5
1.4 Organization of the Report.....	5
2 PROJECT ACTIVITIES.....	7
2.1 Development of Work Plan.....	7
2.1.1 Definition of initial plan.....	7
2.1.2 Recruitment of local consultants	7
2.2 Support for Local Associations.....	8
2.2.1 Assessment of existing associations in Ouled Teima.....	8
2.2.2 Establishment of priorities and support interventions	9
2.2.3 Provision of technical assistance.....	9
2.2.4 Implementation of pilot project for community involvement.....	10
2.3 Institutional and Financial Arrangements.....	11
2.3.1 Development of a multi-party agreement regarding wastewater collection.....	12
2.3.2 Development of a co-management agreement between the municipality and ONEP	13
2.3.3 Development of a pilot treatment and reuse agreement.....	14
2.4 Feasibility Study of Wastewater Reuse and Interaction with ONEP	15
2.4.1 Assessment of wastewater treatment	15
2.4.2 Elaboration of reuse program and feasibility study	17
2.4.3 Development of wastewater treatment and reuse pilot project.....	18
2.5 Wrap-up Workshop	19
2.5.1 Content and organization	19
2.5.2 Summary of discussions.....	20
2.5.3 Workshop recommendations.....	20
3 RESULTS OF THE EHP INTERVENTION	23
3.1 Support to the Local Associations.....	23
3.2 Institutional Arrangements.....	24
3.3 Feasibility Study of Wastewater Reuse.....	24
4 LESSONS LEARNED.....	29
4.1 Support to the Local Associations	29

4.2 Institutional Arrangements.....	30
4.3 Feasibility Study of Wastewater Reuse.....	30
5 RECOMMENDATIONS.....	33
5.1 Support to the Associations	33
5.2 Support to the Wastewater Reuse	33

APPENDIXES

- A Compte Rendu des Sessions de Formation Organisées par EHP
dans le Cadre du Project Assainissement Intégré de la Ville d'Ouled Teima:
Assistance aux Associations de Quartiers (Janviers – Mars 1999)
- B L'Accord sur la Livraison de Buses
- C Textes des Conventions pour Ouled Teima
- D Atelier de Synthèse et Fiches Techniques

TABLES

1. Expected Results and Indicators.....	6
2. Results of the Activity.....	26

ABOUT THE AUTHOR

Tarek Selim has more than 20 years' experience in civil and environmental engineering and program management in the public sector. He has had broad exposure to management approaches in Egypt, the U.S., and several North African and Middle East countries. He is currently based at the CDM office in Egypt, and has provided institutional development consulting services to EHP and its predecessor, the WASH Project. He is a skilled negotiator in work with ministry-level agencies for program development and implementation. Mr. Selim has a B.Sc. in civil engineering from Cairo University and M.Sc. in civil engineering and program management from the Massachusetts Institute of Technology.

ACRONYMS

ANHI	<i>Agence Nationale pour l'Habitat Insalubre</i> (National Shelter Upgrading Agency)
AUAER	<i>Association d'Usagers Agricoles d'Eaux Recyclées</i> (Association of Agricultural Users/ Wastewater Reuse)
CETB	<i>Conseils et Études Techniques Bourquia</i> , a Moroccan consulting engineering company
EHP	Environmental Health Project, USAID-sponsored project
FEC	<i>Fonds d'Équipement Communal</i> (Fund for Communal Equipment)
JAIF	Joint Action Incentive Fund, a USAID funding mechanism
KfW	Kreditanstalt für Wiederaufbau, German development bank
ONE	<i>Office National d'Électricité</i> (National Electricity Company)
ONEP	<i>Office National de l'Eau Potable</i> (National Potable Water Company)
ORMVA	<i>Office Régional de Mises en Valeur Agricole</i> (Regional Office for Agricultural Development)
SETRAGEC	a Moroccan consulting engineering company
SOMAPRING	a Moroccan consulting engineering company
SOMATRAC	a Moroccan consulting engineering company
USAID	U.S. Agency for International Development

Currency: Dirham

Dh 9.3107 = US \$1.00 (As of January 1999)

EXECUTIVE SUMMARY

The city of Ouled Teima has grown from 1,900 inhabitants in 1960 to about 54,000 at present, and this number is projected to double within 10 years. Situated in the Souss-Massa watershed, one of the main river basins of southern Morocco, Ouled Teima, like all Moroccan cities of this size, has a wastewater collection system that is principally comprised of a sewer network. The present sewer network serves the older parts of the city and covers about 45% of the city's perimeter, where about 50% of the population live. Since 1994, the National Potable Water Company (ONEP) has financed the preparation of a sewerage master plan for the city, which has just been completed.

The master plan is to be implemented in three phases: an immediate phase, which is to take place between 1998 and 2000; a second phase, which is to take place between 2001 and 2005; and a third phase to take place between 2006 and 2010. Because neighborhood associations urgently need to legalize homes and improve sanitary conditions, they are especially interested in developing sewer construction projects in their immediate neighborhoods. The National Shelter Upgrading Agency (ANHI), whose role is to assist neighborhoods that lack municipal services, and the municipality of Ouled Teima (the entity responsible for provision of urban services) have helped organize these associations and have provided guidance and material to build sewer lines in conformity with the master plan.

The motivation, planning, and capacity of the partners working on sewerage in Ouled Teima gave USAID the opportunity to advance its strategic objective in water resources management through a modestly funded intervention. To that end, USAID/Morocco, using funds from the Joint Action Incentive Fund (JAIF) from USAID/Washington, requested the USAID-funded Environmental Health Project (EHP) to implement a demonstration project that would advance the planning and development process of liquid waste services in Ouled Teima.

In May 1998, EHP carried out a rapid assessment, which ended with the development of a work plan for the activity. In addition, the assessment identified three major technical activities to be implemented by May 1999 by a team of Moroccan and U.S. specialists:

- Identify and provide support for the local associations in Ouled Teima
- Propose improvements to existing institutional and financial arrangements
- Perform a feasibility study of wastewater reuse to include an assessment of treatment processes

This report covers all the activities and tasks implemented during the EHP intervention. It focuses on the activities that were carried out and the process of implementation between May 1998 when the activity began and May 1999 when it ended. The following are the results of the EHP intervention in the three areas of assistance extended under the project.

Support to local associations

EHP completed an assessment of the existing associations in Ouled Teima. The findings were discussed in the project start-up workshop in October 1998. It was agreed that USAID would support a program of technical assistance and funding to a community project.

The technical assistance program consisted of two distinct activities: 1) developing a practical guide to be used to improve the internal management of any association, and 2) developing and delivering a series of three training workshops—one to strengthen the internal management of the associations, the second to improve their ability to communicate effectively with their members, and the third to prepare projects for financing.

The EHP work plan allowed for the allocation of a small sum of money to purchase pipes for associations in Ouled Teima. The participants in the October workshop agreed on a particular project to develop as a model of community involvement in the wastewater collection system for Ouled Teima.

The following are some of the results of these activities:

- All associations working in the wastewater area in Ouled Teima have been assessed and their experience documented.
- All the association board members have been exposed, through training, to better management, communication, and organization techniques.
- The associations have selected a pilot project. With minor but important help, especially from ANHI, they are implementing it mostly on their own.
- With some assistance from the local authorities and ANHI, the associations are able to resolve implementation problems as they arise.

Institutional arrangements

Initially, this activity was to address both the institutional and financial arrangements to bring the associations into the process of implementing the integrated wastewater and reuse program in Ouled Teima. However, the financial portion was dropped when the municipality, ONEP, and KfW (German development bank) decided to fund wastewater collection and treatment improvements in Ouled Teima. This activity focused instead on the following:

- Development of a multi-party agreement regarding wastewater collection that defined the roles of the various parties during implementation, transfer, and operation and maintenance phases. The agreement was drafted in Arabic and discussed with local authorities. The final version of this document is ready for the parties' signatures.
- Development of a co-management agreement between the municipality and ONEP. This activity was to focus on the roles of the two parties in planning and implementing the project that KfW will eventually fund. Because the final agreement has not yet been reached, no action was taken on this component.
- Development of a pilot treatment and reuse agreement to define the roles and responsibilities of the various parties (municipal engineer, Municipality of Sidi Bou Moussa, ONEP, association of farmers, ORMVA, ANHI, and the local associations) in constructing and operating the pilot treatment plant and reuse program. EHP developed the agreement, in French, for all the parties involved in the pilot treatment and reuse station. This has been reviewed and discussed by all parties and awaits finalization.

As a result of the EHP intervention, an agreement has been drafted that regulates the relationships among the various stakeholders involved in wastewater projects in Ouled Teima. The associations have been integrated informally into the decision-making process, through the agreements and

through implementation of the pilot project.

Feasibility study of wastewater reuse

The EHP team updated the quantity and quality of the data on the existing effluent. In addition, EHP conducted an assessment of a treatment process that is different from the traditional process used in Morocco. This enhanced process relies on algae to increase the rate of treatment and allows the reduction of retention times in the ponds. During summer 1998, the team conducted the market survey part of the feasibility study on agricultural reuse of treated wastewater. The draft report for the feasibility study was completed and circulated for comments in December, and was finalized in April 1999.

EHP assisted ONEP and the municipality in developing a wastewater treatment and reuse pilot project. The municipality was to build a small-scale treatment plant reproducing the improved treatment process on the selected treatment site. The plant would provide enough water to irrigate at least one hectare of selected and high-value crops. To date, all parties have approved the treatment plant concept, but the pilot plant has not yet been constructed.

As a result of the EHP intervention, the modified treatment concept has been approved by ONEP. Feasibility of the reuse program has been established. An association of farmers involved in the reuse process was created. An agreement has been drafted to build a treatment and reuse pilot, and construction is set to start when the agreement is signed.

Lessons Learned

USAID and EHP can draw the following general conclusions from this pilot effort:

- The EHP intervention demonstrated the benefits of integrating wastewater collection, treatment, and reuse, as well as the value of integrating all the stakeholders, including neighborhood associations, into the process.
- Changing the attitudes, expectations, and especially the methods of developing projects in Morocco is a task that exceeded the efforts of this EHP intervention. While local authorities were willing to support the integration of local associations into the process, technical services such as ONEP were very reluctant to do so, especially with regard to the planning activities. The EHP intervention has created some momentum toward this change, but much more is needed.
- Despite the high level of awareness of the Ouled Teima inhabitants regarding the importance of communal work, local associations require a great deal of support, especially in the form of technical assistance, before they can function effectively. EHP, ANHI, and local authorities were able to bring some support to the process, but a more sustained and continuous effort is needed.
- Although the feasibility of agricultural reuse of water was demonstrated on paper and an institutional structure was agreed upon, the lack of a clear client for the pilot plant diminished the impact of this aspect of the activity. It is uncertain whether the pilot plant will be built and the results conveyed to ONEP in a way that will influence its decisions about the planned wastewater treatment plant.

It is recommended that USAID continue its support to the local associations in Ouled Teima, either through existing projects or new activities. USAID should continue and possibly increase its support to ANHI and expand its support to the associations. Some of the Moroccan consultants who proved their abilities under the EHP activity should continue their involvement in any future support. Both central and local authorities should be encouraged to continue their efforts to integrate the

associations in the formal system of infrastructure development projects. USAID should continue to communicate with all parties concerned. Finally, it is important to continue to work with ONEP on alternate wastewater treatment processes.

1

INTRODUCTION

1.1 Background

This report summarizes an activity to improve wastewater services in Ouled Teima through a participatory and integrated approach to water management. The activity was carried out from May 1998 to May 1999.

Moroccan cities are subject to diverse problems regarding liquid waste collection and disposal. The lack or inadequacy of urban wastewater disposal systems poses major socioeconomic threats to urban dwellers, and existing wastewater systems are major pollution points that create harsh environmental problems.

Aridity and rapid urbanization have diminished the capacity of municipalities to provide adequate wastewater disposal services and ensure the sanitary disposal of urban effluents without creating public health or environmental problems. Presently, wastewater collection coverage through adequate systems (collective, semi-collective, or autonomous) is minimal and has not kept pace with water supply coverage in Moroccan cities. Moreover, the final disposal of sewage is generally untreated and dumped in open fields near human settlements. These two critical problems have created major concerns in the management of municipal services, including the following:

- The delivery of housing construction permits has become dependent on the ability to discharge wastewater in an existing sewer.
- The devaluation of land around sewage disposal sites is occurring rapidly.
- Citizen complaints and dissatisfaction with the environmental issues posed by present practices have risen drastically.

This situation, which exists in almost all cities in Morocco and is particularly severe in rapidly growing mid-sized municipalities, is especially evident in the city of Ouled Teima, which has grown from 1,900 inhabitants in 1960 to about 54,000 at present. This number is projected to double within 10 years.

Ouled Teima is situated in the Souss-Massa watershed, one of the main river basins of southern Morocco. The Souss River flows from the Middle Atlas Mountains through agricultural regions to the coast at Agadir—a major tourism station and agricultural processing center. The riverbed is frequently dry, especially during the summer months. Agriculture and industry in this large basin depend largely upon the Souss-Massa aquifer and large amounts of water from surface sources. In most areas, the Souss-Massa aquifer is hundreds of meters deep and hundreds of meters thick. Drought and increasing demands have caused severe drawdown in recent years, and nitrates and other contaminants pollute wide areas of the aquifer. With an average annual rainfall of less than 250 mm per year, irrigation is essential. Irrigated water normally costs about .06¢ per cubic meter (US\$0.06/m³).

Drought has also combined with population growth to force people from rural areas into cities. The commune of Ouled Teima, situated almost halfway between the cities of Taroudant (provincial

capital of Taroudant) and Agadir (regional capital of the southern region) and one of the seats of the Cercle of Ouled Teima (one of the four cercles that make up the province of Taroudant), has received many of these migrants seeking work in the production, processing, and exporting of fruits and vegetables.

For reasons of economy and simplicity, many of the new residents have built or purchased homes in “clandestine” neighborhoods (homes not complying with zoning or title transfer regulations and located in areas that lack municipal services). Nonetheless, the National Potable Water Company (ONEP) has attempted to connect 90% of homes to potable water in Ouled Teima and expects to provide full coverage to all homes within the city limits in the next 5 to 10 years. In the meantime, those not covered by the ONEP distribution system rely on individual wells, public standpipes, or water vendors for their water supply.

Like all Moroccan cities of similar size, Ouled Teima has a wastewater collection system that is principally comprised of a sewer network, which serves the older parts of the city. The current system consists of 44.1 kms of pipes, of which 13.3 kms are primary and secondary mains and 30.8 kms are tertiary sewers. Of the existing 44.1 kms of sewer lines, 65% are combined sewers, 20% are sanitary sewers, and 15% are pseudo-combined sewers (converted combined to sanitary sewers). Fewer than 12% of the sewer mains have diameters larger than 800 mm. In fact, about 50% of sewers have a diameter that is 300 mm or less.

The present sewer network covers about 45% of the city's perimeter, which accommodates about 50% of the population. The remaining population uses cesspools generally built outside a lot and directly in the street as a means of sewage disposal. The areas presently served by individual systems are too dense to accommodate such systems. Hence, it is critical that these neighborhoods receive coverage.

The collected sewage is carried through an ovoidal pipe (T130) to a site located within the city perimeter. This site is located less than 500 meters from built-up areas of the city. Sewage is disposed of in an area that is not designed to receive large volumes of water. This results in water impoundment, which serves not only as a water source for small-scale irrigation, but also as a breeding site for nuisance pests and an important groundwater pollution point.

Presently, raw sewage is being used to irrigate small plots of land used to grow alfalfa and corn (irrigation of vegetable crops being forbidden). Some 23 wells, which are located near the final sewage disposal area, have been capped as they have reflected large amounts of pollutants (biological). Complaints of odor and mosquitoes have readily increased among inhabitants who live near the disposal area. Nitrate concentration in groundwater continues to increase and ranges from more than 10 mg/l to over 90 mg/l.

Because of Ouled Teima's agro-economic importance in the region, it is critical that this city have an improved sewerage system. Hence, since 1994, ONEP has financed the preparation of a sewerage master plan for the city. This master plan, which has just been completed, proposes to rehabilitate the existing sewer network to improve hydraulic and structural conditions, expand services to reach at least 95% coverage by the year 2015, and provide secondary treatment of raw sewage discharged in the municipal system prior to final disposal. The master plan also refers to the promotion of effluent reuse simply for agricultural purposes, recommending only the irrigation of alfalfa and olive trees.

The master plan is to be implemented in three phases: an immediate phase, which is to take place between 1998 and 2000; a second phase, which is to take place between 2001 and 2005; and a third

phase to take place between 2006 and 2010. Work during the first phase includes the rehabilitation of 2.2 km of sewer lines, construction of 8.02 km of sewer lines, and construction of a treatment plant that includes pretreatment units (coarse screens and a grit chamber), primary treatment units (two anaerobic basins), and secondary treatment units (two facultative basins and three maturation basins). The total cost for this phase is estimated at Dh 56.6 million, of which about Dh 3.2 million (6% of total cost) is for rehabilitation of the existing network, Dh 7.7 million (14% of total cost) is for extension of the existing network, and Dh 45.7 million (80% of total cost) is for the treatment plant and emissary sewer. The second phase of the master plan includes the rehabilitation of existing sewer lines, the construction of new sewer lines, and the extension of the sewage treatment plant. The third phase provides for the construction of new sewer lines including storm water drains.

Because of the urgent need to legalize homes and improve sanitary conditions, neighborhood associations have taken a special interest in developing sewer construction projects in their immediate neighborhoods. To that end, they are reluctant to accept the master plan timetable and have undertaken construction of secondary and tertiary sewer lines that will extend coverage to uncovered areas. The National Shelter Upgrading Agency (ANHI), whose role is to provide clandestine neighborhoods with services, and the municipality of Ouled Teima (the entity responsible for provision of urban services) have helped organize these associations and have provided guidance and material to build sewer lines in conformity with the master plan. To date, the 27 existing associations have constructed roughly 10 km of sewer lines. The collaborative arrangement calls for associations to submit construction plans for sewer lines to ONEP for review and approval.

Liquid waste management in Morocco is the responsibility of municipalities. However, the national tendency is to integrate the management of municipal liquid waste disposal with that of water supply. In Ouled Teima, the liquid waste management plan assigns ONEP responsibility for the system. The arrangement calls for ONEP to assume full responsibility for delivering liquid waste service for 10 years, with the provision that the municipality can reclaim these functions with six-months' notice.

ONEP's regional office plans to continue to support the work of associations as it takes over management of the system. It will allow the associations to continue building, under ONEP supervision, the smaller diameter lines that form the tertiary part of the network. Private enterprises will construct the larger and more complicated lines.

While ONEP is sensitive to the need for treated effluent reuse, it shows little interest in developing an effective reuse program for the 127 l/s of effluent projected by the year 2010. Many agencies in Morocco are keenly interested in integrating wastewater reuse into broader water management strategies, but formal studies and implementation have been quite limited.

The motivation, planning, and capacity of the partners working on sewerage in Ouled Teima gave USAID the opportunity to advance its strategic objective in water resources management through a modestly funded intervention that would simultaneously—

- Demonstrate the profound advantages of broadened public participation in the region
- Enable the implementation of a much-needed waste management system, leading to enhanced economic growth and improved quality of life in Ouled Teima
- Develop integrated water resources management "best practices" in municipal wastewater management and wastewater reuse
- Assist local, regional, and national partners in working together to achieve integrated water

resources management through key policy and regulatory actions.

To that end, USAID/Morocco requested that the USAID-funded Environmental Health Project (EHP) implement a demonstration project to advance the planning and development process of liquid waste services in Ouled Teima. The funding for the activity was provided by the Joint Action Incentive Fund (JAIF). JAIF is an effort sponsored by the Assistant Administrator of the Global Bureau in USAID/Washington to promote collaboration among the different technical centers in the Bureau. This activity was a joint effort of the Centers for Environment and Population, Health, and Nutrition.

1.2 Scope of Work

In May 1998, after identifying two U.S. consultants to work on the activity, EHP mobilized a team to carry out a rapid assessment of the situation that complemented those previously done by USAID/Morocco and USAID/Washington. The assessment team continued discussions with the various stakeholders and initiated steps to establish a mechanism to guide the overall effort and ensure that community concerns were addressed. At the end of that assessment, the team developed a work plan for the activity. It also identified the following three major technical activities to be covered by this intervention:

- Identify and provide support for local associations in Ouled Teima
- Propose improvements to existing institutional and financial arrangements
- Perform a feasibility study of wastewater reuse to include an assessment of treatment processes

Chapter 2 describes the tasks to be implemented under each activity and their completion status. These tasks were to be implemented before the end of May 1999 by a team of Moroccan and U.S. specialists:

- | | |
|--|----------------|
| • U.S. Institutional Specialist, Team Leader | 55 person days |
| • U.S. Sanitary Engineering Specialist | 70 person days |
| • Moroccan Institutional Specialist from Agadir area | 47 person days |
| • Moroccan Social Scientist | 32 person days |
| • Moroccan Legal/Institutional Specialist | 32 person days |
| • Moroccan Wastewater Treatment Specialist | 80 person days |
| • Moroccan Wastewater Reuse Specialist | 80 person days |

1.3 Objectives and Expected Results

The overall purpose of the EHP activity is to extend and improve wastewater services within Ouled Teima through a participatory and integrated approach, which is currently underway.

1.3.1 Objectives

To achieve this purpose, EHP established several objectives for the project:

- Strengthen and build capacity in neighborhood associations through improvements in their management, outreach, inclusion of women, and cooperation with government bodies
- Improve coordination among local and national government agencies and enable smooth

implementation of co-management agreements concerning the municipal wastewater system in Ouled Teima

- Prepare a feasibility study for reuse of wastewater from Ouled Teima for incorporation in the design of the system, through technical studies and consultation with relevant private and government organizations.

1.3.2 Expected results

Table 1 shows the results and indicators that were expected during the development of the project's work plan. Many of these were modified as implementation progressed.

1.4 Organization of the Report

This summary report covers all the activities and tasks implemented during the EHP intervention. It focuses on the activities that were carried out and the process of implementation beginning in May 1998 when the first task started until May 1999 when the wrap-up workshop took place and this report was first drafted. Chapter 2 summarizes the project activities and describes their implementation and status as of June 1999. Chapter 3 summarizes the results of each activity, Chapter 4 presents some of the lessons learned from the process, and Chapter 5 presents recommendations for the future. Four appendices complete the picture of the entire effort.

Table 1
Expected Results and Indicators

Results	Indicators
<i>First Objective: Strengthen and build capacity in neighborhood associations through improvements in their management, outreach, inclusion of women, and cooperation with government bodies.</i>	
Improved operation of associations in Ouled Teima	<ul style="list-style-type: none"> - A number of associations adopt improved procedures. - A demonstration project is identified. - The demonstration project is implemented.
<i>Second Objective: Improve coordination among local and national government agencies and enable smooth implementation of co-management agreements to manage the municipal wastewater system in Ouled Teima.</i>	
Integration of associations in project development process	<ul style="list-style-type: none"> - A formal system is established for communicating progress on project development. - An agreement is reached on components of co-management between ONEP and the municipality.
Agreement on cost recovery mechanism for the project	<ul style="list-style-type: none"> - A co-management agreement is agreed upon in principle, which spells out tariffs and cost recovery mechanisms.
<i>Third Objective: Prepare a feasibility study for reuse of wastewater from Ouled Teima for incorporation in the design of the system, through technical studies and consultation with relevant private and government organizations.</i>	
Pilot reuse program developed	<ul style="list-style-type: none"> - Treatment plant concept is approved and adopted by ONEP. - Ouled Teima Municipality, ONEP, and beneficiary farmers agree to build and contribute to construction of plant. - Participation in pilot plant construction and monitoring.
Capacity to monitor reuse program	<ul style="list-style-type: none"> - ONEP provides laboratory support. - University of Cadi Ayyad can obtain field support from other institutions located in Agadir. - Monitoring agent can be recruited and obtains support from local authorities and associations to perform work.
Financing plan of sewerage master plan; first phase implementation agreed upon	<ul style="list-style-type: none"> - Services to help ONEP prepare bid documents required by financing institution. - ONEP secures financing to implement part of bid documents not financed by EHP.
Design of a full-scale reuse program	<ul style="list-style-type: none"> - Program feasibility is established and program is approved by relevant authorities. - First phase master plan is funded.

2 PROJECT ACTIVITIES

2.1 Development of Work Plan

2.1.1 Definition of initial plan

Description

Development of the work plan occurred in May 1998 and consisted of several steps. The first task involved a series of initial meetings between U.S. members of the EHP team and the primary stakeholders in Rabat and Ouled Teima concerning the intervention. The second task was to collect and review all available pre-feasibility, engineering, institutional, and financial documents prepared for the Ouled Teima wastewater project. The third task was to clarify and assess potential mechanisms for channeling US\$25,000 to the community associations. The fourth task involved developing a detailed work plan (about Dh 232,000) for the overall intervention and developing scopes of work for the three technical activities. The team also envisioned drafting a memo of understanding for signature of the key parties involved in the intervention. Finally, the work plan was submitted to USAID/Morocco for review and approval.

Implementation status

Once the work plan was completed in July 1998, a debriefing of EHP and USAID/Washington staff took place in Washington. At the time, it was decided that a memo of understanding among the key players should be executed as part of the institutional activity and not as part of the development of the work plan. Also, the exact scope for each technical activity was to be reviewed and individual scopes of work issued for each activity as the project progressed.

2.1.2 Recruitment of local consultants

Description

This task aimed to identify and hire local consultants that could work with the EHP expatriate consultants during the implementation of the EHP intervention. It was thought that five or six specialists were needed to complement the team: two to handle the local associations component, two for the wastewater reuse activity, and a legal advisor and a financial specialist for the institutional and financial component.

Implementation status

By the time the work plan for the project was completed in July 1998, four of the five local consultants needed for the project had been identified and recruited.

The EHP team identified and hired an institutional analyst who was raised in Ouled Teima and was familiar with the locale—Mr. Atmane Hnaka from the University of Agadir. The team believed it was also important to have a social scientist that had previously worked with EHP, and when one could not be found from the Ouled Teima region, the team recruited from outside the region. EHP selected Mr. Ahmed Bouzian from the city of Fes. Two specialists were needed for the wastewater reuse component. EHP hired Ms. Laila Mandi and Ms. Naaila Ouazzani, experts in wastewater treatment and wastewater reuse, respectively, who work for the University of Cadi Ayyad in Marrakech.

The legal advisor was recruited in December 1998. The position of financial advisor was eliminated when it became evident that the EHP activity would not address tariff studies or cost recovery issues to be settled between ONEP and the municipality.

2.2 Support for Local Associations

Support for local associations was provided via four tasks, which are described below.

2.2.1 Assessment of existing associations in Ouled Teima

Description

This task was started shortly after the recruitment of the local consultants. After developing a checklist of questions that were field tested through interviews with a random sampling of association members, the local institutional specialist and social scientist together surveyed the existing conditions of all the associations in Ouled Teima working in the wastewater area.

This survey aimed at documenting the existing condition of the associations involved in wastewater improvements in the city of Ouled Teima. It determined the number of associations and studied the activities of each, including their geographic area of operation, by-laws, and management systems (if any), size of membership, and bookkeeping practices. The results of the assessment were analyzed, and constraints to the associations' effectiveness in meeting the needs of the community were determined.

Implementation status

Once the assessment was completed, the EHP team analyzed the results in September 1998 and documented their findings and results in an assessment report. (That document is available on request from EHP.) The findings were discussed in the project start-up workshop in October 1998.

2.2.2 Establishment of priorities and support interventions

Description

In the project start-up workshop held in Taroudant October 1–2, 1998, the constraints to the development of the associations were discussed with the associations and their members, as well as with all the players in the project, namely the local authorities and ANHI. These problems were grouped under two headings: 1) those related to the form of the associations themselves such as clarity of objectives, confidence of the members, choice of the board members, degree of connection with political parties, and degree of participation by citizens; and 2) those problems related to the management of the associations. The latter problems could be organized under four headings: internal management, communication with the population, management of wastewater projects, and others.

Implementation status

During the October workshop, the participants established the priorities for interventions to support the local associations, taking into consideration the practical limitations of local resources and USAID support. They agreed to implement a program composed of two types of assistance: a technical assistance program and concrete support to a community project.

Immediately following the workshop, EHP took action to design and develop an implementation plan for the technical assistance program and to finalize the mechanisms necessary to disburse the agreed-upon grant assistance to the local associations in support of the community project.

2.2.3 Provision of technical assistance

Description

The team agreed that the technical assistance program should consist of two distinct activities: developing a practical guide to be used to improve the internal management of any association and developing and delivering a series of three training workshops. The first workshop was intended to strengthen the internal management of the associations. The second was to improve the ability of the associations to communicate effectively with their members and the populations they serve. The third focused on identifying and preparing neighborhood projects for financing from within the neighborhoods and from outside sources.

Implementation status

The EHP team, through its local consultants, designed the three workshops, which were held in Ouled Teima. The first workshop, originally scheduled for December 16–18, was rescheduled for December 26–28 at the associations' request. Again, at the request of the associations, the workshop was rescheduled and then held January 29–31, 1999. This workshop focused on internal communication within an association and its management, and included a visit to the nearby community of Drarga where the participants benefited from the experiences of two similar associations.

The second workshop took place March 13–14 and focused on the management of projects implemented by the associations. The third and last session was held March 20–21 and concentrated on effective means of communication between the associations and their external environment.

Appendix A includes a summary of the activities of these three workshops, their attendees, and the topics discussed.

A practical guide for establishing and managing an effective association was completed in July, and 20 copies were distributed to the associations and local authorities.

2.2.4 Implementation of pilot project for community involvement

Description

The EHP project work plan allocated a small sum of money as a grant to the associations in Ouled Teima, which was to be used to help implement a pilot community project.

The participants in the October workshop agreed on a particular project to develop as a model of community involvement in the wastewater collection system for Ouled Teima. After lengthy discussions, the participants agreed to the following particulars:

- The sum of the grant should not exceed US\$25,000 to facilitate disbursement by EHP.
- The grant should be used to buy and deliver pipes on behalf of beneficiary associations.
- Three associations should be selected to benefit from this grant as first beneficiaries. These associations were Al Wahda, Al Mousstaqbal, and Al Nasr. They were to implement a portion of a joint collector linking them to the main collector. The work on the project was to be coordinated by the Federation of Associations in Ouled Teima. These three beneficiaries were selected based on the following criteria:
 - C Availability of engineering projects to be implemented
 - C Availability of local contributions on hand to start execution
 - C Proximity to the main collection system
 - C Willingness to sign an agreement with other associations to repay grant amount
 - C Possibility of including more than one association in the same pilot

ANHI had selected two local engineering consultants, SOMAPRING and Conseils et Études Techniques Bourquia (CETB), to work with these associations on the design, construction, and supervision of the wastewater collector. This was a contribution from the agency to the associations.

EHP identified CETB as the local consulting office and then contracted with it to handle the transactions of buying and delivering the pipes to the associations selected by the participants. The transfer of funds to CETB was to occur in two tranches, with delivery coordinated by ANHI and the Federation of Associations.

The three associations together with the Federation of Associations in Ouled Teima solicited bids from local contractors to undertake construction of the project. They selected a local company and executed a contract.

The local authorities had also established a follow-up committee with representatives from the municipality, ONEP, Pachlitee, ANHI, consulting engineers, members of the three associations, and the Federation of Associations. This committee met regularly.

ANHI, the associations, the local authorities, and CETB agreed that delivery of pipes should be controlled by the progress of the construction activities undertaken by the associations so as to avoid

the storage and pilferage costs that would occur if all the pipes were delivered at once. They also agreed that CETB would write the specifications, solicit bids from suppliers, and award the *pipe* supply contract.

Implementation status

On October 13, 1998, EHP wired the first tranche of US\$11,000 (about Dh 102,000) to CETB to purchase and deliver piping for the three local associations. In December, bids were solicited and a contract awarded to the pipe supplier, Société Marocaine des Travaux de Canalisations et Voiries (SOMATRAC). Delivery of 360 linear meters of 600-mm pipe was completed to Al Wahda on December 29.

The second tranche of funds US\$12,532 was transferred into CETB's bank account on March 4, 1999, and delivery continues. By the end of April, 120 linear meters of 500-mm pipe had been delivered. In addition, 10 tons of cement were delivered at the request of the municipality and the federation. At the time of the wrap-up workshop in May 1999, 170 linear meters of pipe were still to be delivered. The team was finally informed that the last delivery of EHP procured pipes was received on site June 19, 1999.

By late summer 1998, fieldwork on the demonstration project had not been finished. The contractor hired by the association was still installing pipes, and earthwork had not been completed. The actual fieldwork had started shortly after the October EHP start-up workshop. ANHI had identified the consultants and drawings had been prepared and discussed with ONEP. The local authority had organized a follow-up committee composed of members from all the parties involved. By early November, the Association al Wahda had solicited quotations from local contractors and selected one to do the work. Between November 1998 and February 1999, the work of laying out the pipeline seemed to be progressing quite well; however, between March and May, activity slowed to a crawl.

After investigation and discussions with ANHI and the associations, it was determined that the slow pace was partially due to the unforeseen need to cross a water main that ONEP had not identified for the design engineers in advance. In addition, based on instructions from the municipality, some pipes supplied by EHP and the municipality, and previously delivered to the site, had been diverted to the Association Laglitta, which was not one of the three identified in the October start-up workshop. Lastly, the successive holidays and the fact that the supplier's truck broke down delayed the deliveries. The combination of these difficulties caused problems for the associations, and many accusations ensued.

Fortunately, by the end of May, an agreement was reached that allowed the deliveries to resume. The supply of pipes was resumed after the holidays, and the three beneficiary associations, through the mediation of ANHI and the municipality, reached an agreement with the association that had received a few pipes out of turn. All participants signed an agreement that considered those pipes as an advance to the Association Laglitta.

Appendix B contains several memoranda and minutes of meetings held on this subject and includes a copy of the agreement reached on May 25, 1999, by the associations.

2.3 Institutional and Financial Arrangements

Initially, the project intended to address both the institutional and financial arrangements necessary to integrate the associations into the process of implementing the integrated wastewater and reuse

program in Ouled Teima. Because of the decision of the municipality, ONEP, and KfW to fund wastewater collection and treatment improvements in Ouled Teima, the financial part of this activity was dropped.

In November 1998, the scope of work for the activity was changed to focus on the relationship between the municipality and ONEP. Two specific objectives of this activity were to improve coordination between the municipality and ONEP and enable smooth implementation of co-management agreements to manage the municipal wastewater system in Ouled Teima.

In December, EHP contracted with Mr. Rachid Filali Meknassi from Rabat as the institutional consultant to develop a co-management agreement between the municipalities and ONEP. Mr. Filali traveled with Tarek Selim to Ouled Teima and had discussions with the associations, local authorities (president of Ouled Teima, Pasha, ANHI, and regional representative of ONEP), ONEP/Rabat, and USAID about defining the roles of the various parties. These discussions focused on what EHP could do to facilitate the relationship between ONEP and the municipality. It then became clear that because this relationship was to exist outside of EHP and USAID, neither party saw a role for EHP in this sub-component. This led to the conclusion that the scope of work of this activity had to be altered to target the secondary objective, the integration of the associations in the decision-making process of developing wastewater projects in Ouled Teima.

2.3.1 Development of a multi-party agreement regarding wastewater collection

Description

This agreement was to be specific to the Ouled Teima activities and was to focus on defining the roles of the various parties during implementation of the works, transfer, and operation and maintenance phases. Mr. Filali drafted a document that defines all roles and responsibilities of the community project that is currently being implemented in Ouled Teima. This project, as described in Section 2.2.4, involves three associations, the federation of associations, the municipality, ANHI, ONEP, and some private engineering groups. Mr. Filali was to send a draft agreement for circulation among the parties and then travel to Ouled Teima to discuss the agreement, make revisions, finalize it, and have it signed by all parties.

Implementation Status

A copy of the agreement, in Arabic and French, can be found in Appendix C of this report. Mr. Filali traveled to Ouled Teima in February 1999 and discussed the agreement with the local authorities. Copies of the draft were left with the authorities for distribution to the associations. By mid-March, it was discovered that the associations had not yet received copies of the agreement, and Mr. Filali was advised not to contact the associations directly, but to continue to work through the local authorities, which did not distribute the document until April. The document was discussed briefly in the May 8 wrap-up workshop, and two comments were noted and communicated to Mr. Filali. In August, Mr. Filali made a final visit to Ouled Teima and finalized the agreement. It was delivered to the local authority for execution.

The agreement includes eight parties: 1) the local authority in the form of the Pasha; 2) the municipality of Ouled Teima; 3) the ANHI; 4) ONEP; 5) the Office National d'Electricité; 6) the Office National de Poste et Communication; 7) Association Al Wahda; and 8) the Federation of Associations of Ouled Teima.

This agreement used the neighborhood of Al Rattim as a model for future projects in communal participation and is effective until all houses in the neighborhood are connected to sewers. It covers two phases of the project: a) construction, and b) transfer and operation. The roles of all parties in the first phase are defined in terms of preparation of engineering studies, technical supervision and follow-up, execution of the works, and transfer. During the second phase, the agreement specifies that the municipality will take over the completed works for operation according to the regulations in effect, taking into consideration the right of the association to receive full compensation for execution of the works. The association can cede its right to compensation to the municipality or any other party, in return for either a lump sum payment or implementation of other improvements in the neighborhood.

2.3.2 Development of a co-management agreement between the municipality and ONEP

Description

This activity was to focus on the roles of the two parties in realizing and implementing the project that KfW will eventually fund. Because the final agreement has not yet been reached, the best EHP can do is develop a set of criteria specific to Ouled Teima to consider in drafting the co-management agreement. This would require Mr. Filali to interact with the wastewater project committee at the municipality.

Implementation Status

No action was taken on this component. During both his December 1998 and February 1999 visits, Mr. Filali was not encouraged to get involved in discussions on this issue. As mentioned earlier, neither the municipality nor ONEP wanted to involve Mr. Filali in discussing the details of this agreement. As would be expected, the council members were more focused on their daily problems and activities.

2.3.3 Development of a pilot treatment and reuse agreement

Description

This activity was to focus on defining the roles and responsibilities of the various parties (municipal engineer, municipality of Sidi Bou Moussa, ONEP, association of farmers, ORMVA, ANHI, and the local associations) in constructing and operating the pilot treatment plant and the reuse program.

Implementation status

EHP developed the draft agreement for the parties involved in the pilot treatment and reuse station. A copy of this agreement has been reproduced and is presented in Appendix C. In February, in a meeting with the governor of Taroudant and USAID representatives, the draft agreement was circulated to all stakeholders. The governor gave all participants four weeks to present their comments on the agreement and, more importantly, to provide individual contributions so that the agreement could be signed before the wrap-up workshop.

By the end of April, no comments had been sent back to Mr. Filali. He learned from the governor's assistant responsible for environmental affairs that comments had been received from only 2 of 12 agencies.

More comments were received during the wrap-up workshop on May 8. One important point concerned the definition of the legal title of the farmer who volunteered two hectares for experimental cultivation in the pilot reuse program. A meeting was to be held in the governor's office in late May to finalize the matter.

In August, Mr. Filali finalized the document after travelling to Agadir, contacting the office of the governor of Taroudant, and incorporating all the parties' comments on the earlier draft. The agreement is intended to last three years and involves 12 parties: 1) the municipality, 2) the rural community of Sidi Bou Moussa, 3) the Governorate of Taroudant, 4) l'Administration des Eaux et Forêts, 5) Mr Abdelmajid Al Khattabi, land user, 6) ONEP, 7) ANHI, 8) ORMVA, 9) Ministry of Public Health, 10) Ministry of Equipment, 11) Association d'Usagers Agricoles d'Eaux Recyclées (AUAER), and 12) the Federation des Associations of Ouled Teima.

The agreement defines the roles of all the parties during implementation of the pilot project. The municipality will provide the material and any equipment needed to build the plant. The commune of Sidi Bou Moussa and the AUAER will provide labor. ANHI will provide a grant of Dh10,000 and the municipality of Ouled Teima will provide Dh100,000 in financing. Mr. A. Khattabi will give the use of the land for free. All other participants will give technical guidance and supervision. During the operation phase, the municipality will provide a laborer, a technician, and a vehicle, while the commune of Sidi Bou Moussa will provide an electromechanical technician. All other agencies will provide technical supervision in their field of competence. The agreement also creates a steering committee for the project from representatives of all parties and provides for a technical committee composed of members of the local authority, the municipality of Ouled Teima, the ONEP, ORMVA, Ministry of Public Health, and AUAER to oversee the operation of the pilot plant.

2.4 Feasibility Study of Wastewater Reuse and Interaction with ONEP

This activity originally had several components, the first of which was to conduct a wastewater reuse market and feasibility study. Other components included an assessment of the wastewater treatment process, implementation of a wastewater treatment and reuse pilot, and engineering support to ONEP to advance the procurement process of the treatment facility in Ouled Teima.

The funds available from the USAID/EHP activity would not have been enough to cover all the engineering design costs for the treatment plant. Thus, ONEP had to rely on KfW to fund the engineering studies as part of their contribution. Because of the decision of the municipality, ONEP, and KfW to fund wastewater collection and treatment improvements in Ouled Teima, EHP's engineering support to ONEP was dropped. This change may have resulted in a change in attitude at ONEP. At the start of the activity, ONEP was very cooperative. However, once funding was guaranteed from KfW, ONEP's cooperation and interest in the EHP activity were greatly diminished.

Presently, the full-scale wastewater treatment plant has not been designed. KfW is expected to make its final decision on granting the funds to Ouled Teima by December 1999. The preparation of project documents would start around the summer of 2000, and the process would take about 12 months to complete (preparation of project and bid documents).

2.4.1 Assessment of wastewater treatment

Description

This subtask consisted of conducting a full assessment of wastewater quantity and quality and determining the environmental parameters that would help monitor the future impact of treated effluents on groundwater. To that end, the assessment required flow measurement to update sewage flow data and a sewage characterization campaign to complete and update data collected in 1995. The assessment also measured groundwater quality from selected wells, which are to serve in the future as monitoring wells. EHP also conducted surveys as part of the assessment to determine the sources of pollutant compounds in groundwater, including pesticides and fertilizers. At the end of this assessment, an up-to-date profile of wastewater to be treated and of receiving groundwater was established.

EHP was also to help ONEP and the municipality define all improvements that could be brought to the selected treatment process proposed for Ouled Teima in the wastewater master plan financed by ONEP. ONEP had adopted as a policy to build stabilization pond units for wastewater treatment in the cities for which it was to take over wastewater system management. The project tried to introduce an improved stabilization system for wastewater treatment in Ouled Teima because of close proximity of the treatment plant site to the nearest residential area (much less than 500 meters) and the availability of land (a retained treatment site located in the city limits).

The wastewater master plan for the city of Ouled Teima, financed by ONEP and prepared by the consulting engineering group SETRAGEC, retained stabilization ponds as the treatment process. The choice of a stabilization pond process consisting of a pre-treatment unit followed by anaerobic, aerobic, and stabilization basins was made on the basis of ONEP's policy to use this process only in cities where it plans to take over wastewater system management.

Implementation status

The assessment component of this activity was completed. During July and August 1998, the team took samples and measured flows in Ouled Teima, especially at the current wastewater disposal site. This allowed the team to update the quantity and quality data of the existing effluent beyond the 1995 data used in the wastewater master plan ONEP had prepared.

In addition, EHP conducted an assessment of a treatment process that was different from the traditional treatment process used in Morocco. This enhanced process relies on algae to increase the rate of treatment and allows the reduction of retention times in the ponds. This should have proved attractive to ONEP, the municipality, and the funding agency KfW, because it would have allowed a reduction in the size of treatment facility to be constructed. However, ONEP was very skeptical of this new system and did not want to take a chance introducing it in one of its cities. The stabilization pond process has thus been retained for all cities for which ONEP has financed their master plan, and all consulting firms retained to conduct master plan studies for ONEP are required to use the stabilization pond process for wastewater treatment.

Once the master plans are prepared, they are submitted periodically to KfW for financial consideration. KfW selects several projects among those submitted on the basis of certain criteria and funds 70% of the total project cost. The beneficiary (the municipality) is expected to fund the remaining 30%, usually through loans from the Fonds d'Equipment Communal (FEC). Once a project is approved for funding by KfW, a German consulting firm is selected to work with a local firm to prepare the project and bid documents. The preparation and approval process of project

documents generally takes six to nine months and for bid documents, three to six months. Thus, the total time required for the process is 9 to 15 months. At the time of project document preparation, the consulting engineers (Germano-Moroccan group) will finalize the choice for the treatment process and design the units.

2.4.2 Elaboration of reuse program and feasibility study

Description

This task consisted of conducting a full wastewater reuse assessment to determine physical, economic, and legal boundaries of a wastewater reuse plan in Ouled Teima. This included:

- Locating and profiling all present and potential users of wastewater effluent
- Determining all uses made of untreated wastewater and their public health and environmental implications
- Profiling the economics of wastewater reuse in terms of income derived from its present uses and the cost (present and projected) of reuse to users
- Determining the expectation of integrating treated water in present uses of other water resources in the area
- Identifying institutional constraints and enabling powers that might affect reuse
- Identifying other reuse programs and problem areas

After the potential markets were identified, they were screened using these criteria: quantity of water available and the ability to meet fluctuating demand; the effects of the laws that regulate reuse and attitude of agencies responsible for enforcing them; the effect of present and future cost of other water resources to targeted users; the identification of alternatives to convey treated water to targeted users; and the institutional changes that would need to be considered for a reuse program. This exercise reduced the list of potential uses and users of reclaimed water to a few selected markets.

EHP conducted an evaluation of selected markets by looking at details concerning conveyance routes and storage requirements; reviewing preliminary cost estimates for delivering reclaimed water to targeted users; and evaluating in more detail the environmental, institutional, and social aspects of the reuse program.

Once the evaluation was completed, EHP developed a conceptual plan for reuse. The plan establishes a baseline profile of the situation. It proposes a safe, effective, and sustainable wastewater reuse program and establishes monitoring and a financially sustainable training program.

Implementation status

During July and August, the team conducted the market survey. By September, a farmers' association for wastewater reuse had been formed in the community of Sidi Bou Moussa. This association included several farmers who were using untreated water and were very enthusiastic about the opportunity to use treated effluent for their crops. This was reiterated during the October start-up workshop for the project when representatives from the farmers' association and the chief of the Sidi Bou Moussa commune (site of the pilot plant) attended all sessions and participated in all the discussions regarding wastewater reuse.

EHP consultant Pierre Leger traveled to Morocco from December 7–19 to present the draft wastewater treatment and reuse feasibility study. Leger, Mandi, and Ouazzani presented study findings to a group of interested stakeholders in Ouled Teima. These included staff from the Pasha's office, the municipal engineer, members of the municipal council of Ouled Teima, and representatives from Sidi Bou Moussa, other communes, key provincial government institutions (health and public works), and key regional governmental institutions (ORMVA, ONEP, ANHI,

l'Administration des Eaux et Forêts). The USAID Mission was also briefed. Copies of the report were left with all the key stakeholders, including the Pasha's office, the municipal engineer, ONEP, and ORMVA. It was agreed that they would review the report and provide written comments by January 22, 1999.

Comments were received from several participants, although not by the end of January. These were collated into a separate document. The feasibility report which was finalized in April 1999, can serve as the basis for designing the final wastewater treatment and reuse component of the master plan and infrastructure works that will be implemented in the future.

2.4.3 Development of wastewater treatment and reuse pilot project

Description

To encourage ONEP/KfW to consider using an appropriate technology that would best respond to the treatment needs of Ouled Teima, EHP proposed that a pilot plant be built. The plant was conceived to meet two objectives: to demonstrate to ONEP and the municipality of Ouled Teima that the improved stabilization ponds would be the best technology to meet the requirements of the city and to begin introducing effective wastewater reuse for agricultural purposes. The pilot plant was to be built by May 1999 and would provide valuable data that could be used in selecting technology and the design of units before the engineering studies began.

EHP was to assist ONEP and the municipality in developing a wastewater treatment and reuse pilot project. The proposal was for the municipality to build a small-scale treatment plant that reproduces the improved treatment process on the selected site. EHP proposed establishing a small-scale reuse project with the effluent of the pilot plant. The plant would provide enough water to irrigate at least one hectare of selected and high-valued crops. EHP would help form a local pilot project monitoring committee and provide the necessary support to conduct monitoring. Monitoring would cover at least a winter and summer season.

The idea was to build this pilot based on donated labor, materials, and site. EHP would perform the engineering required to build this pilot, but the land would be donated and the two communities of Ouled Teima and Sidi Bou Moussa would provide input.

Implementation status

To date, the pilot plant has not been built. All participants support the idea of the pilot in principle. This was agreed upon during the numerous meetings held before the start-up workshop in October 1998 and thereafter. Many agencies have been contacted, and a draft agreement has been circulated. In December 1998, Pierre Leger worked with Mohammed Heddi of SETRAGEC Engineers to finalize the "Avant-Project Detaille" for the pilot wastewater treatment and reuse project. This document was presented to relevant stakeholders, including representatives from the Pasha's office, the municipal engineer, and the commune of Sidi Bou Moussa. Those present at the meeting indicated that they were determined to build the pilot project and that they already had significant commitments of money, labor, equipment, and material. L'Administration des Eaux et Forêts has granted the land to the two municipalities, and Ouled Teima and Sidi Bou Moussa have approved the pilot plant and construction. If funding for the plant had been secured, approximately US\$25,000, SETRAGEC would have provided technical assistance under a subcontract with EHP.

Since December 1998, several meetings have been held. The pilot project stakeholders met with the

director of OMVRA to finalize commitments from OMVRA and others. That meeting did take place and commitment in principle was obtained. In February 1999, a meeting was held between the Governor of Taroudant and all stakeholders. In that meeting, the Governor asked his assistant to coordinate with all concerned parties. The draft agreement defining the roles and contributions of all stakeholders was distributed for concurrence and comments so that it could be signed within a month. As described in Section 2.3.3, the draft agreement has been finalized. The Governor of the Province had assigned the task of constructing the pilot plant to the Province's Sanitation Division. The parties executed the agreement prepared by EHP.

As of this writing (September 1999) construction on the pilot project has not started. For that to happen, the sanitation department from the governorate will have to see that the agreement is fulfilled. It may take external follow-up by USAID or the initiative of the local associations to ensure that this happens since the EHP activity is finished.

2.5 Wrap-Up Workshop

2.5.1 Content and organization

As a final activity under the project, the EHP team organized a one-day wrap-up workshop on May 8, 1999, at Taroudant under the sponsorship of the governor of the province. All local and central government stakeholders were invited. The objectives of the workshop were to evaluate the extent to which the EHP project met the objectives set at the beginning of the project, determine the steps to be accomplished, and agree on ways to accomplish them.

The meeting was organized as one plenary group. After the opening session, a first plenary session was planned to remind everyone of the original objectives of the EHP Integrated Wastewater and Reuse Project. The session provided a quick rundown of all the changes that had taken place over the life of the activity, especially those that were determined in the October start-up workshop, which had been held in the same place.

The group then held three working sessions: the first on support to the local associations, the second on support to the community project, and the third on the treatment and reuse pilot plant. A final plenary session summarized the activities and agreements of the day. Appendix D presents a summary of the day's events.

2.5.2 Summary of discussions

Support to local associations. The discussion focused on the benefits the associations derived from the training program and their ability to implement projects directly with outside donors. The participants were pleased with the EHP effort and wanted to expand the training, especially the sessions on communications and project development, to all the members, not just those who had attended the training. Participants saw the need to expand the training to cover financial management aspects and to support women and children in the community. Participants presented ideas about making proposals to USAID to fund training for the associations and to use the same team of specialists in the future for maximum effectiveness. Participants also proposed that the municipality contract with the three universities where the EHP team specialists worked so that it could receive assistance directly from the specialists.

Support to the community project. The participants expressed frustration regarding the delivery of the EHP-financed pipes and the technical problems encountered in fieldwork. Another issue discussed was that some pipes had been diverted to another association in Ouled Teima when work slowed down and that this had added to the confusion and frustration of the three associations implementing the pilot project. Also, because the draft agreement was delayed, the associations did not have time to react to it. They raised some concerns on the language of Article 11 and wanted to add an article requiring that the Federation of Associations be formally consulted on issues regarding the management of the wastewater system.

The pilot treatment and reuse project. The discussion focused on whether any obstacles prevented the start of the construction of the pilot plant. Some participants cited ambiguities in the responsibilities of some of the 11 parties involved. Another possible obstacle mentioned was the delay in receiving comments on the draft agreement, which was suggested as a framework for this effort.

2.5.3 Workshop recommendations

The following are recommendations that resulted from the wrap-up workshop.

Support to local associations. Workshop organizers proposed several actions, most important that the federation attempt to identify training needs for all the associations and present this idea to USAID. Additionally, there is a need to locate equipped office space for the federation and provide the use of a qualified accountant.

Support to the community project. EHP undertook to contact ANHI and CETB to speed up delivery of and obtain clarifications on the issues raised in the workshop.

The pilot treatment and reuse project. June 15, 1999, was the date set to sign the agreement and start construction. All comments were to reach the Governor's office before the end of May

3 RESULTS OF THE EHP INTERVENTION

At the time this report was written (September 1999), the following outcomes had been achieved through the EHP intervention in the three main aspects of assistance under the project.

3.1 Support to the Local Associations

Outcomes

- All associations working in the wastewater area in Ouled Teima have been assessed and their experience documented. (That report is available from EHP on request.)
- All association board members have been exposed, through training and the simplified manual, to better management, communication, and organization techniques.
- Associations have selected a pilot demonstration project. Through a participatory approach and with minor direction, they have agreed on the mechanism for the demonstration project.
- With minor but important help, especially from ANHI, the associations are implementing their demonstration projects, mostly on their own. This includes running and documenting the site meetings and agreements.
- With little help from the local authorities and ANHI, the associations have been able to resolve implementation problems as they arise; they resolved the problem of the distribution of pipes supplied by EHP and the extra cost of excavating in rock.

Remaining Steps

- New and existing associations should adopt the new management, communication, and organization techniques advocated under the EHP activity.
- Other projects implemented by other associations in Ouled Teima can replicate the procedures from the demonstration project.

3.2 Institutional Arrangements

Outcomes

- EHP efforts to support the drafting of a co-management agreement between ONEP and the municipality to implement the first phase of the existing master plan, which will be implemented in cooperation with the municipality, ONEP, and KfW, were premature. KfW had not yet made a final commitment to fund the project. ONEP and the municipality are still in the early stages of discussions about the financing of the local portion of the investment program which involves the Ministry of Interior and FEC. EHP efforts were limited to having representatives of the various agencies participate in the start-up and wrap-up workshops for the EHP activity.
- An agreement has been drafted that regulates the relationship among the various stakeholders involved in wastewater projects in Ouled Teima. Using the demonstration project as a concrete example, this agreement sets a precedent for future co-management agreements that the municipality signs with ONEP or any other agency. The agreement defines the roles of all the parties involved, especially the associations and their federation, and all the other local and technical authorities that are usually involved in wastewater project implementation. It also defines the financial impact for the participating associations in the implementation of the ONEP prepared master plan.
- The associations have been integrated into the decision-making process through the above-mentioned agreements and the implementation of the pilot demonstration project.

Remaining Steps

- The process of integrating the associations must be institutionalized when discussing and finalizing the co-management agreement between the municipality and ONEP.

3.3 Feasibility Study of Wastewater Reuse

Outcomes

- ONEP has approved the improved treatment plant concept in a pilot scale, but it is not clear how this will affect the treatment plant that will be built in cooperation with KfW.
- The feasibility of the reuse program has been established.
- An agreement is in place to build a treatment and reuse pilot plant.

Remaining Steps

- Construct the pilot plant and operate it for about a year.
- Continue discussions with ONEP about the high algae treatment solution.

The following table compares the results achieved at the end of the activity to those set at its beginning, as described in Chapter 1 of this report. The indicators of success which are as listed in Table 1 are compared with actual outcomes.

**Table 2
Results of EHP Activity**

PLANNED RESULTS	PLANNED INDICATORS	ACHIEVED INDICATORS	ACHIEVED RESULTS	REMARKS
1) Improved operation of associations in Ouled Teima	<ul style="list-style-type: none"> - A number of associations adopt improved procedures. - A demonstration project is identified. - The demonstration project is implemented. 	<p>Key members of all associations were trained on improved procedures.</p> <p>Demonstration project was identified.</p> <p>Demonstration project was implemented.</p>	Improved operation was demonstrated to all associations.	
2) Integration of associations in project development process	<ul style="list-style-type: none"> - A formal system is established for communicating progress on project development. - An agreement is reached on components of co-management between ONEP and the municipality. 	<p>Workshops demonstrated the model for communicating progress to all participants.</p> <p>An agreement was developed to govern the roles of all participants in the demonstration project.</p>	Recognition of the role of the associations in the project development process was demonstrated.	Co-management between ONEP and the municipality was determined to be outside the scope, and was discussed by the two parties. EHP was asked to confine its effort to drafting agreement for the demonstration project.
3) Agreement on cost recovery mechanism for the project	<ul style="list-style-type: none"> - A co-management agreement is agreed upon in principle, which spells out tariffs and cost-recovery mechanisms. 	The demonstration project agreement spelled out the cost-recovery mechanisms for the contributions of the various parties.	Cost recovery for the demonstration project is agreed upon. No discussions on implementing the master plan have taken place yet.	Cost recovery work was limited to the demonstration project.

PLANNED RESULTS	PLANNED INDICATORS	ACHIEVED INDICATORS	ACHIEVED RESULTS	REMARKS
4) Pilot reuse program developed	<ul style="list-style-type: none"> - Treatment plant concept is approved and adopted by ONEP. - Ouled Teima Municipality, ONEP, and beneficiary farmers agree to build and contribute to construction of plant. - All parties participation in pilot plant construction and monitoring. 	<p>Treatment plant concept was approved by ONEP.</p> <p>All stakeholders in reuse pilot agreed to build pilot plant.</p> <p>Participation of each party to the construction and monitoring of pilot was identified and spelled out in an agreement to be signed by all.</p>	Pilot reuse program was developed.	
5) Capacity to monitor reuse program	<ul style="list-style-type: none"> - ONEP provides laboratory support - University of Cadi Ayyad can obtain field support from other institutions located in Agadir. - Monitoring agent can be recruited and obtains support from local authorities and associations to perform work. 	<p>ONEP agreed to provide laboratory support for the pilot plant.</p> <p>Association of reuse farmers was established and took on monitoring responsibility.</p> <p>Agreement was drafted involving all local and regional authorities to perform on the work of the pilot plant.</p>	Capacity to monitor reuse program was developed and codified.	
6) Financing plan of sewerage master plan; first phase of implementation agreed upon	<ul style="list-style-type: none"> - Services to help ONEP prepare bid documents are required by financing institution. - ONEP secures financing to implement part of bid documents not financed by EHP. 	<p>ONEP requested that EHP refrain from preparing bid documents.</p> <p>ONEP entered discussions with KfW to finance the first phase of implementation for Ouled Teima.</p>	Financing plan for sewerage master plan is being finalized with KfW.	EHP did not play a direct role in the process. USAID's role was indirect in terms of making the Municipality well aware of the importance of publicizing its needs and actively discusses with KfW and ONEP.
PLANNED RESULTS	PLANNED INDICATORS	ACHIEVED INDICATORS	ACHIEVED RESULTS	REMARKS

<p>7) Design of a full-scale reuse program</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Program feasibility is established and program is approved by relevant authorities. - First phase master plan is funded. 	<p>Program feasibility was established.</p> <p>Relevant authorities approved reuse feasibility study.</p> <p>First phase master plan is not yet finally approved by KFW.</p>	<p>Full-scale reuse program was not designed, but feasibility was established.</p>	
--	---	--	--	--

4 LESSONS LEARNED

Although the EHP activity achieved many of the expected results (shown in Table 1), some of its targets were not realized. This section presents the key lessons learned for each of the three components of the activity, identifying the achievements and impediments to reaching certain targeted goals. These lessons can provide useful guidance in future undertakings.

4.1 Support to Local Associations

- Despite the very high awareness level regarding the importance of communal work, local associations require a great deal of support, especially in the form of technical assistance, before they can function effectively. EHP, ANHI, and local authorities were able to support the process in part, but a more sustained and continuous effort is needed.
- The local associations' degree of commitment to improving their performance was geared to the direct benefit they anticipated from the activity. All officials of the associations were initially committed to the activity. However, once the actors had identified the immediate beneficiaries the EHP interventions, those who were not selected lost enthusiasm quickly even though the immediate beneficiaries had agreed to repay the grant funds so that other associations could benefit. The drop in enthusiasm was evident in the level of interest in the training sessions that EHP organized. While all officials attended the training, the level of enthusiasm of those benefiting immediately was markedly different from those who were not.
- Management of the grant process for the demonstration project was cumbersome. Since EHP had no mechanism to grant funds directly to the associations, an intermediary, a local consulting firm, had to manage the grant-making process. This limited the options of the assistance and interjected a third party between EHP and the local associations.
- The performance of the local firm chosen to deliver the pipes for the demonstration project and its responsiveness to the associations' needs, especially in terms of delivering the pipes according to the agreed upon schedule, influenced the progress of the demonstration project.
- The local coordinator of the activity had to devote an exceptionally high level of effort to move associations to adopt changes and to coordinate all components of the activity. Adequate time needs to be devoted to the identification of that particularly sensitive position.

4.2 Institutional Arrangements

- Changing the attitudes, expectations, and especially the methods of developing projects in Morocco was beyond the scope and capacity of this EHP intervention. Although the local authority and ANHI were willing to support the integration of the local associations in the process, technical services such as ONEP were reluctant to do so, especially with regard to planning activities. The EHP intervention created some momentum toward changing this situation, but much more is needed. A focal point for change has to be identified and effort channeled through it to achieve the change.
- ONEP's role is important but very sensitive. Once those at the agency realized that the agency's interests were not immediately met by what EHP proposed, their enthusiasm for supporting the activity waned considerably. While ONEP provided technical support to the associations at the local level and participated effectively in the community demonstration project, it did not support EHP's proposal for an alternate treatment technology. Although ONEP offered to perform the laboratory testing for the pilot station, it did not take the lead in supporting implementation of the pilot.
- The role of ANHI proved crucial throughout the EHP activity and many of the results achieved under all the components relied heavily on ANHI's previous efforts and on its continued support, both physical and moral, to the exercise.
- Having outside local support in drafting agreements among all the parties is an essential means of achieving gradual change. The early involvement of a local institutional specialist can increase the speed of implementation.
- Periodic participatory workshops are a useful tool for discussion of difficult institutional issues and provide an excellent forum for integrating various participants that do not usually talk to one another in a formal bureaucratic setting. EHP demonstrated the usefulness of participatory workshops in integrating the associations and other agencies into the project's activities.

4.3 Feasibility Study of Wastewater Reuse

- ONEP's perception that EHP was not going to give it the design of a full-scale treatment plant at Ouled Teima hampered the EHP activity's ability to influence selection of technology. ONEP became less inclined to consider alternate technology when it realized that EHP was going to concentrate only on the pilot plant.
- The full-scale feasibility of agricultural reuse of treated water was fully demonstrated on paper, and the institutional structure for such an activity was demonstrated in the agreement to implement and monitor the pilot treatment plant. However, the water reuse pilot plant did not have a clear client, which diminished the benefits of the achievement. Without a specific client, the pilot plant will probably not be built nor its results conveyed to ONEP in a manner that would influence that organization's choice of technology.

5 RECOMMENDATIONS

5.1 Support to the Associations

- USAID should continue to support the local associations in Ouled Teima, either through existing projects or new activities. The support should focus on technical assistance to enhance the performance of key players in Ouled Teima. It should probably include expanded training and exchange visits to the associations' members, replication of the community demonstration project in other neighborhoods.
- USAID should continue and possibly increase its support to ANHI, especially in its role of support to the associations in Ouled Teima. ANHI will have to continue to perform the role of catalyst until the associations and the local authorities can work together directly, which may take to long time.
- Some of the Moroccan consultants who proved their abilities under the EHP activity should be given a chance to continue their involvement in any future support. This could either be done directly through USAID or via its contractors.

5.2 Support to the Wastewater Reuse

- It is important to continue to work with ONEP on alternate wastewater treatment processes. USAID should continue to promote the reuse pilot plant. One way to move this forward is to find a mechanism to hire two professors from Cadi Ayyad University and have them monitor the implementation of the agreement executed under the EHP activity. They could also document the results in a report to ONEP to provide support for new technologies in stabilization pond design.
- USAID/Morocco should also establish a dialogue with the KfW officials involved in implementing the ONEP wastewater activities so as to share perspectives on issues of policy and technology.

APPENDIX A

**Compte Rendu des Sessions de Formation Organisées par EHP dans
le Cadre du Projet Assainissement Intégré de la Ville d'Ouled Teima:**

Assistance aux Associations de Quartiers

Janvier – Mars 1999

Compte rendu de la session de formation organisée par EHP dans le cadre du projet Assainissement intégré de la ville d'Ouled Teima : assistance aux associations de quartiers (Ouled Teima le 29, 30 et 31 Janvier 1999).

1- Préparation de la première session de formation

L'organisation par EHP de sessions de formation en faveur des associations de quartier d'Ouled Teima a été sollicité par ces dernières lors de l'atelier du 2 et 3 Octobre 1998 réalisé organisé par EHP à Taroudant.

Suite à cette rencontre, il a été décidé d'organiser trois sessions de formation dont la date de la première a été au départ fixé pour le 26,27,28 Décembre 1998. De même, Mr Tarek Selim, lors de son passage à Ouled Teima, le 15 Décembre, a été sollicité par Mr Douche, président de la fédération des associations de la ville d'Ouled Teima, en présence de certains autres dirigeants d'association, de faire en sorte que EHP organise pour les associations d'Ouled Teima la visite de Drarga. Dans la même journée cette proposition a été soulevée et discutée dans le bureau de Mr Ben Ali à Agadir en présence de Mr Taher Berrada et Atmane Hnaka. Ainsi, il a été convenu de programmer cette sortie dans le cadre des prochaines journées de formation prévues pour la fin du mois.

Toutefois, il s'est avéré par la suite que la date retenue pour la première session de formation ne convenait pas en raison d'une part du mois de Ramadan et d'autre part des événements survenus à l'échelle du moyen orient. A Ouled Teima, il a été jugé de différer la date de la rencontre vers la fin du mois de Janvier et plus exactement au 29,30 et 31 de ce mois.

Hnaka Atmane en étroite collaboration avec Mrs Bouziane et Douche, et le Pacha de la ville ont établi la liste des participants et préparé le logistique local d'organisation de la rencontre.

1- Le programme de la rencontre

Première journée : Prise de connaissance de l'expérience de l'association Amal et Touizi de Drarga

9h 00 Inauguration de commencement des travaux d'assainissement à Hay Lahricha

11h 00 Départ d'Ouled Teima vers Drarga

13h 30 Déjeuner à Tikiouine

15h 00 Présentation par les responsables des associations de Drarga (Al Amal et Touizi) de leur expérience associative et discussion.

17h 00 Visite de sites d'activités, de projets réalisés et en cours de réalisation

Deuxième journée : Enjeux, théories et techniques de communication au sein d'une organisation associative

9h 00 Attentes individuelles et collectives des participants (travail en groupes).

9h 30 Présentation des trois sessions de formation.

9h45 Présentation des objectifs de la session, du programme de la formation, des modalités d'organisation et des résultats escomptés. Présentation de documents fournies aux participants.

10h 30 Pause
10h 45. Discussion de la visite de Drarga. Evaluation individuelle de l'expérience des associations de Drarga
11h 00 Evaluation en groupes
11h 30 Présentation des résultats et discussion
13h 30 Déjeuner

15h 00 Suite de l'évaluation de l'expérience des associations de Drarga
16h 30 Pause
16h 45 Exposé d'introduction du thème de la formation.
17h 00 Evaluation des pratiques locales de préparation de réunions (en groupes).
17h 30 Présentation et discussion des remarques des participants sur la conduite des réunions des groupes et sur les plénières.

Troisième journée : Conduite d'une réunion : participation et efficacité

9h 30 Présentation du programme de la journée
9h 40 Présentation des travaux de groupes en plénière (Evaluation des pratiques locales de préparation de réunions) et discussion
10h 20 Exposé sur la préparation d'une réunion : préparation matérielle et préparation pédagogique (les pratiques, leurs significations et leurs enjeux)
10h 40 Discussion

11h 00 Pause

11h 15 Evaluation de l'expérience locale sur la conduite des réunions (en groupes)
11h 45 Discussion
12h 15 Evaluation de la matinée

13h Déjeuner

14h 30 Exercice sur la conduite de groupe de réunions
15h 00 Discussion
15h 30 Exposé sur la conduite des réunions
15h 45 Discussion

16h 00 Pause

16h 15 Exercice sur l'imagination créatrice
16h 45 Enseignements de l'exercice
17h 00 Evaluation de l'après-midi
17h 15 Evaluation de la session
17h 45 Préparation de la prochaine session (date , participants, lieu, modalités...) et clôture de la session.

2- Déroulement des travaux

Premier jour

Matin

Inauguration par Mr le Pacha de la ville et le président du conseil municipal du commencement des travaux d'assainissement de Hay Hricha par l'association Annasr que préside Mr Azerhoun Miloud, en présence des membres du bureau de la fédération, des représentants des associations de la ville et des membres du conseil municipal.

Les participants se sont donnés rendez-vous à 13h30 à Tikiouine juste après la prière du Vendredi pour déjeuner.

Après-midi : Visite de Drarga

1- Objectifs de la visite

La rencontre avec les responsables des deux associations de Drarga , Al Amal et Touizi a eu lieu entre 15 heures et 18h 00. Elle a été sollicitée par les associations d'Ouled Teima , et ce, dans le but de se rendre compte de l'expérience de ces deux associations dans le domaine de la gestion administrative et financière des associations, et leurs rapports avec les autres acteurs de développement local, leurs activités et réalisation .

2- Liste des participants à la rencontre de Drarga

- Bellaoui Brahim, Vice- président du conseil municipal d'Ouled Teima et Président de l'association Assalam, Ouled Teima
- Ben Ali, Directeur Régional de l'ANHI
- El Aarabi mohamed Pdt de la Commune rurale de Sidi Bou Moussa
- Hadj Al Imam Mohamed, Président de la commune rurale de Drarga et Président de l'association Amal Drarga.
- Ibn Kacem Ahmed, Directeur de l'association Amal Drarga.
- Moussafii Mohamed, Vice-président du conseil municipal d'Ouled Teima
- Ouadi Mohamed, Président de l'association Touizi, Drarga.
- Oublid El Houcine, Trésorier de l'association Amal Drarg
- Zeroual mustapha, technicien de la commune de Drarga.

Hnaka Atmane EHP

Bouziane Ahmed EHP

- Douch Mohamed , Pdt de la Fédération des Associations d'Ouled Teima
- Akchoud Aissa, Association Annour
- Attah Larbi, ,, Amal Boukhriss
- Azerhoun Miloud ,, Annasr
- Bouchak hassan , ,, Al Wahda
- Bouhou Abdel kader ,, Ait Bel kacem
- Boulawane Mohamed ,, Itihad
- Dabache Lahoucine, ,, Attakhadoum

-El Kaihal Miloud,	„	Wifaq
-Larbi Bada,	„	Al Khair
-Mnioui Mohamed	„	Ait Belkacem
-Radoi Brahim,	„	Riad
-Touhadi Brahim,	„	Wafae
-Khairi mohamed,	„	des réutilisateurs des eaux épurées

3- Contenu de la visite

Le programme de cette rencontre a porté sur deux points : réunion de travail avec les présidents des deux importantes associations de Drarga : Al Amal et Touizi , respectivement , Messsieurs Lhaj Mohamed AL Imam et Ouadi Mohamed. Ont assisté à cette rencontre les représentants de EHP , Hnaka Atmane et Bouziane Ahmed, Mr le Directeur régional de l'ANHI, Mr Ben Ali , les présidents de toutes les associations d'assainissement des quartiers d'Ouled Teima et certains de leurs collaborateurs, au total au nombre de 13, deux membres de l'association Ait Belkacem, association récemment créée dans un douar de la banlieue d'Ouled Teima, en plus de Mr El Arabi , président de la commune de Sidi Moussa et de certains conseillers du conseil municipal d'Ouled Teima.

Lors de la réunion les deux présidents ont présenté leurs associations respectives (constitution , réalisations et relations avec la population. La question de la gestion financière qui était l'un des objets essentiels de la visite n'a pas été évoquée, comme l'a remarqué par la suite Mr Ben Ali. Les représentants des associations d'Ouled Teima ont très impressionnés d'une part par la personnalité de Lhaj Al Imam (70 ans), président de l'association Drarga et président en même temps du conseil communal, qui dirige et la commune et l'association depuis 1993 avec une rigueur incomparable. Son association assure l'approvisionnement du centre de Drarga en eau potable et son assainissement liquide et solide. Et d'autre part par celle de Mr Ouadi, conseiller communal de Drarga et un des proches collaborateurs de Lhadj Al Imam et président de l'association de Tiouizi, dont les réalisations sont très importantes, notamment dans le domaine de l'eau potable et l'assainissement solide, et dans celui de la femme, de l'enfance et des jeunes.

Par la suite des questions ont été adressées aux présidents concernant la gestion administrative et financière des deux associations et les rapports des associations d'une part avec le citoyen et d'autre part avec et les services techniques.

Les participants ont été invités à la fin de la réunion pour voir les projets réalisés par l'association Al Amal en particulier les stations de pompage et de distribution de l'eau potable, le réseau d'assainissement et la station d'épuration en cours de construction par l'USAID au bord de l'oued Souss.

Deuxième jour

La formation a eu lieu à la municipalité d'Ouled Teima le Samedi et Dimanche 30 et 31 Janvier 1999 et a été assurée par Mrs Bouziane et Hnaka. Cette deuxième journée a été marquée par la présence à la matinée de Mr Ben Ali, Directeur régional de l'ANHI.

1- liste des participants

- Bellaoui Brahim, Vice- président du conseil municipal d'Ouled Teima et Président de l'association Assalam, Ouled Teima
Douch Mohamed , Pdt de la Fédération des Associations d'Ouled Teima
Akchoud Aissa, Association Annour
Attah Larbi, „ Amal Boukhriss
Azerhoun Miloud „ Annasr
Bouchak hassan , „ Al Wahda
Bouhou Abdel kader „ Ait Bel kacem
Menioui Mohamed „ Ait Belkacem
Boulawane Mohamed „ Itihad
Dabache Lahoucine, „ Attakhadoum
El Kaihal Miloud, „ Wifaq
Larbi Bada, „ Al Khair
Radoi Brahim, „ Riad
Touhadi Brahim, „ Wafae
Khairi mohamed, „ des réutilisateurs des eaux épurées
Hamaïd Mohamed „ Al Houda
Hachem Ait Si Service chargé de l'action associative , Province de Taroudant.

2- Actes de la journée

Les travaux étaient comme suit :

- 1- Présentation des participants.
- 2- Collecte des Attentes individuelles et collectives des participants (travail en groupes).

Résultats :

1^{er} groupe :

- Résultats positifs dans la gestion et la communication au sein des associations.
- Proposition de solutions pour les problèmes de gestion.
- Trouver des solutions pour le souci financier.
- Croire en l'action associative.

2^{eme} groupe :

- Comment gérer une association et comment assurer une meilleure communication au sein d'elle.
- Sensibilisation de l'administration et les autorités élues de l'importance des associations en vue de les amener à les assister financièrement et moralement .

- Visite par les experts et organisations internationales aux zones d'action des associations.
- Trouver des canaux de communication entre associations locales et organisations internationales.

3- Présentation des objectifs, du programme, des modalités de travail et des résultats escomptés de l'atelier .

- Rappel très bref du contexte de l'intervention de EHP et de ses objectifs à Ouled Teima . Durée de l'intervention : Mai 1998- fin Mars 1999.
Amélioration du fonctionnement des associations d'assainissement liquide de quartiers.
 - Méthodologie
 - Contenu
 1. La communication interne.
 2. Concept et techniques de projet.
 3. La communication externe.
- Objectifs de la 1^{ère} session de formation :
 - Détermination des difficultés de communication au sein des associations à Ouled Teima (diagnostic de la pratique) .
 - Appropriation de concepts et techniques dans le domaine de la communication interne.
- Modalités d'organisation
 - Analyse et discussion dans des séances plénières.
 - Analyse des expériences concrètes et exercices (en groupes)
- Résultats escomptés :
 - Prise de conscience des difficultés de la communication au sein des organisations associatives.
 - Capacités théoriques et scientifiques dans le domaine de la communication.

4- Evaluation de l'expérience des associations de Drarga.

Les participants ont passé en revue l'ensemble des activités et des réalisations et le mode de gestion des adoptés par les deux associations de Drarga. L'accent a été mis sur l'analyse des raisons de la réussite des deux associations, à savoir en particulier la personnalité de Hadj Al Imam et son statut de président de la commune et le savoir faire et la longue expérience de Ouadi, conseiller à la commune et cadre très actif de la santé publique à Agadir. A cela s'ajoute le statut administratif de Drarga qui est une rurale, ce qui favorise des pratiques en matière de gestion territoriale : l'association prend la relève de l'Etat, c'est elle qui assure la gestion administrative de l'eau potable, de l'assainissement, du ramassage des ordures ménagères..., la gestion

financière dont la perception des droits de consommation et d'équipement auprès des *bénéficiaires* et des abonnés. Cinq personnes sont employés par Al Amal de manière permanente pour assurer cette gestion.

5- Exposé d'introduction du thème de la session de formation.

La réunion : Efficacité et participation.

- Pourquoi la réunion ?
 - Les enjeux pratiques et théoriques de la réunion
 - La réunion comme cadre de :
 - la préparation
 - l'organisation
 - le commandement
 - l'exécution
- | des actions de la communauté

La réunion : vision verticale (préparation, réalisation, évaluation)

La réunion : vision horizontale (le président, les participants)

Troisième jour

Actes de la journée :

1- Présentation du programme de la journée

2- Présentation des résultats de la réunion des groupes de la journée précédente concernant les modalités de préparation des réunions des associations de quartier à Ouled Teima.

1^{er} groupe :

- Préparation de l'assemblée générale
- Information des adhérents (Avis, Jour heure, lieu...)
- L'ordre du jour se prépare de deux manières : soit par le bureau, soit sur propositions des membres
 - La réunion du bureau se fait sur information des membres et par le biais de réunions et des rencontres répétées pour étudier les points à mettre dans l'ordre du jour.

2^{ème} groupe :

- Réunions du bureau
- Réunion préliminaire pour fixer l'ordre du jour.
- Invitation des membres .
- Demande de propositions concernant l'ordre du jour.

- Choix du lieu correspondant à la réunion

Discussion et déductions :

- Problèmes relatifs à la préparation des réunions :
 - Le local
 - Le temps de la réunion
 - Le nombre de points de l'ordre du jour
 - L'indifférence des membres
 - L'information des membres
- **Solutions préconisées**
 - Choix du lieu convenable à la réussite de la réunion
 - Détermination de la durée de la réunion
 - Détermination à l'avance des points de l'ordre du jour (ne jamais programmer plus de trois points).
 - Prendre des dispositions à même de permettre la réussite de la réunion (Dîner...)

3- Exposé sur la préparation des réunions

- La préparation matérielle et pédagogique

Le lieu (forme, équipement), l'essentiel un endroit permettant la possibilité de l'isolement et la concentration.

La manière de s'asseoir

La durée de la réunion

l'objectif de la réunion

Vers la fin de cette séance de travail, le Président du conseil municipal Hadj Ali Qayouh accompagné du président du conseil provincial , Mr Wahmane, du Caid de la ville Mr Jammaa et leurs proches collaborateurs ont rendu visite aux participants à la formation et ont participé pendant environ 10 mn à la discussion des modalités de conduire les réunions.

4- Conduite des réunions (travail en groupes)

5- Evaluation des travaux de la matinée exposée par Hamaid à qui a été assigné le rôle d'observateur lors de cette séance matinale.

Hamaid a remarqué que :

- Le programme est très dense et difficile à exécuter.
- Les documents pédagogiques fournies aux participants doivent être en arabe
- La durée de la formation (trois jours) est trop longue.

6- présentation des résultats des groupes concernant la conduite des réunions.

1^{er} groupe :

- Présentation d'un bref rappel du contenu de la réunion précédente
 - Désignation du rapporteur
 - Accord entre participants sur la manière de conduire la réunion
- Signature des P.V

2^{eme} groupe :

- Enregistrement des présents et des absents
- Désignation du rapporteur et du dirigeant de la réunion
- Rappel des décisions de la dernière réunion
- Discussion des points de l'ordre du jour
- Signature des P.V.

Discussion et déductions :

Problèmes de la conduite des réunions :

- Non respect de la durée et du temps fixés pour les réunions
- Monopole de la parole par certains des membres
- Non respect du règlement intérieur
- Perte du fil conducteur lors des réunions
- Absence de respect mutuel entre membres lors des réunions
- Prépondérance du profit personnel .

Solutions préconisées :

- Choix du dirigeant ou de l'animateur convenable
- Choix du temps convenable aux participants
- Faire valoir les statuts et règlement de l'association.
- Préparation des réunions est obligatoire
- Nécessité de formation des animateurs d'associations de quartier.
- Eviter les réunions informelles.

7- Exercice éducatif (Raisons de l'échec d'une réunion)

Une série de directives et de questions concernant les éventuelles fautes que peuvent commettre l'animateur et le dirigeant lors d'une réunion. Il a été demandé aux participants d'imaginer l'ensemble des causes internes et externes qui peuvent entraîner l'échec de la réunion.

8- Présentation d'un exposé sur la manière de conduire une réunion :

Cet exposé a porté sur les points suivants :

Les qualités de l'animateur ou le modérateur .
Les types de dirigeants : l'autocrate et le démocrate.

9 Exercice éducatif (l'imagination créatrice):

Un carré composé de 9 points a été distribué aux participants. Il leur a été demandé de relier les points entre eux en dessinant 4 traits droits et sans lever le stylo du papier .

10- Evaluation écrite de l'atelier par les participants

Questions dictées aux participants :

- 1- Est-ce que le travail de notre atelier est parti sur la base d'objectifs identifiés au départ ?
- 2- Est-ce que les objectifs sont atteints ?
- 3- A votre avis, la formation accomplie est - elle : Très réussie, réussie, peu réussi, non réussie
- 4- Si elle est réussie pourquoi ?
- 5- Si elle n'est pas réussie, pourquoi ?
- 6- Comment jugez vous le travail de l'animateur ? très réussi, réussi, peu réussi, non réussi.
- 7- Comment vous jugez le niveau de participation des membres ? Très fort, fort, faible, très faible.

11- Evaluation définitive de la session et conclusion :

Les participants ont exprimés leur satisfaction de la visite de Drarga . En ce sens, tous les intervenants, en particulier Mrs Bellaoui , El kihel et Azerhoune et Bouchake, ont mis en relief l'utilité de la programmation de cette sortie lors de ces journées de formation et ont montré ses avantages, mais également ses éventuelles implications sur la gestion des associations en particulier et sur celle de la chose publique à Ouled Teima en général.

Azerhoune de sa part, a montré qu'il était, en définitive, le participant qui a le plus bénéficié de cette rencontre. Car, celle-ci a été, pour lui, l'occasion d'inaugurer le commencement des travaux d'assainissement au niveau de son propre quartier. Aussi, il a souligné que l'enseignement qu'il a tiré de la visite de Drarga est que l'impossible n'existe pas dans le travail associatif.

A la fin de la rencontre, il a été décidé d'organiser la deuxième session de formation le Samedi et Dimanche 27 et 28 février 1999, soit au siège de la municipalité, soit au Lycée agricole d'Ouled Teima.

Fin

Compte rendu de la deuxième session de formation, 13 et 14 Mars 1999, Ouled Teima , assistance aux associations. Thème, « Comment concevoir, mettre en œuvre, évaluer et faire le suivi d'un projet ?.

1- Préparation

Dans le cadre de son programme d'action et d'assistance aux associations d'Ouled Teima, élaboré lors de l'atelier du 2 et 3 Octobre 1998 organisé à Taroudant, EHP, par le biais de ces collaborateurs , Hnaka Atmane et Bouziane Ahmed, a organisé au profit des associations d'Ouled Teima, le 13 et 14 Mars, la deuxième session de Formation et qui s'est articulé autour du thème, « Comment concevoir, mettre en œuvre, évaluer et faire le suivi d'un projet ?. Les dates retenues auparavant pour la tenue de cette session ont été différées, en raison du fait de leur coïncidence avec les festivités de la fête nationale du trône.

Hnaka Atmane en étroite collaboration avec Mrs Bouziane, Douche, le Pacha de la ville ont établi la liste des participants et préparé le logistique local d'organisation de la rencontre.

2- Le programme de la rencontre

Première journée : Le projet, démarche et méthodologie

9h 00 Attentes des participants

9h 15 Présentation de la session : Objectifs, programme, modalités d'organisation , résultats escomptés

9h 45 Exposé introductif du thème de la formation : Agir par projets (démarche, méthodologie et technique).

10h 05 Discussion

10h 30 Pause

10h 45 L'intérêt de la démarche de projet : évaluation critique de l'action associative de quartiers à Ouled Teima du point de vue de la démarche de projet (en groupes).

11h 15 Présentation des travaux de groupes et discussion

12h 30 Déjeuner

14h 00 Méthodologie et étapes d'un projet : analyse de l'action des associations de quartier d'Ouled teima du point de vue de la méthodologie du projet (en groupes)

14h 45 Présentation des travaux de groupes et discussion (en plénière)

15h 30 Méthodologie et étapes d'un projet : exposé

16h 00 Pause

16h 15 Discussion

17h 00 Evaluation de la journée

Deuxième journée : Le projet : conception , mise en œuvre, évaluation et suivi.

9h 00 Rappel du programme de la journée

9h 15 Evaluation des besoins et définition des objectifs (en groupes)

9h45 Présentation des travaux des groupes et discussion.

10h 15 Le montage financier d'un projet : exposé présenté par le Directeur de l'ANHI
 11h 00 Pause
 11h 15 Discussion
 11h 45 Les ressources financières : identification, mobilisation et gestion, évaluation de la pratique des associations locales (en groupes)
 12h 30 déjeuner

14h 00 Présentation et discussion des travaux des groupes .
 14h 45 Mise en œuvre , obstacles et résistances dans la conduite des projets : analyse de l'expérience locale (en groupes)
 15h 30 Présentation et discussion des travaux des groupes (en plénière).
 16h 00 Pause
 16h 15 Evaluation et suivi d'un projet, analyse de l'expérience locale (en groupes)
 17h 00 Présentation des résultats et discussion
 17h 30 Evaluation et clôture de la session

3- Déroulement des travaux

La formation a eu lieu à la municipalité d'Ouled Teima le Samedi et Dimanche 13 et 14 Mars 1999 . Cette deuxième session a été marquée par la visite à la matinée de la première journée du président du conseil municipal de la ville, Hadj Ali Khayouh , et par la participation aux travaux à la matinée de deuxième journée de Mr Ben Ali, Directeur régional de l'ANHI, et à celle de l'après-midi par Mr le Pacha .

A- Liste des membres des associations participantes

Douch Mohamed , Pdt de la Fédération des Associations d'Ouled
 Azerhoun Miloud ,, Annasr
 Bouchak hassan , ,, Al Wahda
 Bouhou Abdel kader ,, Ait Bel kacem
 Dabache Lahoucine, ,, Attakhadoum
 Abdel Ghani Hammadi ,, Wifaq
 Hamaïd Mohamed ,, Al Houda
 Khoubazi Mohamed ,, Al Amal
 Abdel Haid El Aouad ,, Al Amal
 Bada Larbi ,, Al Khair
 Bou Qafa Boumehdi ,, Al Khair
 Hadj Mohamed ,, Al Houda
 Abdelkrim Assardi ,, Mouisset
 El Houcine Haddaji ,, Falah
 Safi Ismail , chef de service de l'environnement à la Province de Taroudant.

B- Actes des deux journées

2-1 Première journée

Matinée

Les travaux étaient comme suit :

- 1- Rappel du programme des trois sessions.
- 2- Collecte des Attentes individuelles et collectives des participants (travail en groupes).

Résultats :

1^{er} groupe :

- Acquérir la meilleure méthode de préparation et de réalisation des projets par les associations.
- Acquérir la manière de communiquer en vue de bénéficier de l'apport des autres intervenants potentiels dans les projets.

2^{eme} groupe :

- Apprendre à définir les objectifs des projets.
- Acquérir la connaissance des caractères d'un projet réussi.
- apprendre à bénéficier de l'expérience des autres sur les plans méthodologique et technique.

3- Présentation des objectifs de la session.

- 1) Analyse et diagnostic de l'expérience associative locale à Ouled Teima en matière de conception , d'élaboration et de suivi des projets réalisés.
- 2) Acquisition de nouvelles connaissances en matière de projets.

4- Résultats escomptés :

* Améliorer et enrichir les connaissances des participants dans le domaine la méthodologie, la démarche, les techniques et les étapes de la réalisation de projets.

5- Présentation du programme.

6- Définition du concept « projet » (en groupes)

*Résultats : Les définitions recueillies sont les suivantes :

1^{er} groupe :

- Réalisation de projets bénéfiques et d'utilité publique
- Action utile
- Secteur productif
- Planification et réalisation

2^{ème} groupe :

- Programme d'action
- Conception
- Planification
- Programme d'actions d'ordre financier, technique... avec objectifs définis à l'avance.

7- Exposé et discussion du concept « projet » et les problèmes de sa définition

L'exposé a relaté qu'il s'agit d'un concept nouveau dont l'utilisation est généralisée, il y a une vingtaine d'années, a plusieurs domaines, bien qu'il reste dans la pratique courante étroitement liée au monde des affaires, de l'éducation et de la politique...

Ce concept sous-entend la présence d'une démarche, d'un esprit, d'une technique et d'une méthodologie. Quatre mots résument la démarche de projets : l'initiative, le choix, la volonté et l'anticipation.

Après-midi

Les travaux se présentent comme suit :

1- Analyse et diagnostic de l'action associative à Ouled Teima du point de vue la présence ou non de la démarche de projet, telle qu'elle a été présentée (en groupes).

▣ Résultats des deux groupes :

***Aspects et étapes figurant dans l'expérience locale (Al Amal à titre d'exemple) :**

- Identification du problème
- Définition de l'objectif
- Recherche de moyens
- Esprit d'initiative
- Volonté
- Programmation et planification

* Aspects négatifs existant dans l'action de certaines associations :

- Imbrication des objectifs personnels et collectifs
- Improvisation et manque de planification
- Absence de professionnalisme dans la gestion administrative et financière des projets

* Autres aspects négatifs

- Absence de suivi des travaux de la part des responsables des administrations à caractère technique.

▣ **Discussion :**

Trois idées ont été mis en relief :

- L'association AL Amal disposait d'une véritable démarche de projet, mais actuellement les choses évoluent différemment.
- Le projet doit répondre à un besoin émanant de la base populaire concernée.
- L'esprit d'initiative et la volonté d'aller de l'avant doit primer au cours des différentes étapes de la réalisation d'un projet.

2- Exposé sur la méthodologie, techniques et étapes d'un projet.

1) Définition de concepts : Buts, objectifs, méthode, moyens, ressources, bilan, évaluation, suivi.

2) Méthodologie et étapes d'un projet :

L'accent a été mis sur la diversité des points de vue des spécialistes en ce qui concerne les composantes, la méthodologie et les techniques d'un projet. Deux types d'approche de la détermination des étapes d'un projet ont été présentés :

- La première se compose de six étapes :

- La situation problématique
- Acteurs du projet
- Buts escomptés
- Stratégies et moyens
- Résultats à court et à moyen terme
- Aspects négatifs indésirables.

- La seconde approche repose sur 10 étapes :

- Objet du projet
- Pourquoi le projet ?
- Objectifs
- Ressources
- Durée et étapes
- Rôles
- Résistances et difficultés
- Adaptations
- Communication
- Evaluation, bilan et suivi.

3- Discussion et Evaluation de la première journée.

Deuxième jour

Actes de la journée :

- 1- Rappel du travail accompli précédemment et présentation du programme de la journée.
- 2- Exposé sur le montage financier d'un projet présenté par Ben Ali, Directeur de l'ANHI

L'exposé a relaté les idées suivantes :

*** Etapes d'un projet :**

Diagnostic de la situation
Définition des objectifs
Conception de la réalisation et de ses étapes
Montage financier et détermination du coût approximatif.

*** Ressources :**

Ressources directes : cotisations.
Ressources indirectes : crédits.
Autres ressources : dons, vente de biens....

*** Coût : estimation du coût selon les différentes étapes du projet.**

*** Appel d'offres et transactions.**

*** Contrôle et suivi des travaux.**

Après-midi

- 1- Rappel du programme : démarche et technique d'un projet
- 2- Analyse et diagnostic de l'expérience associative locale du point de vue de la présence ou non de la technique et des étapes d'un projet (en groupes).

*** Présentation et discussion des résultats obtenus :**

- **Expérience de l'association Al Amal dans le projet d'assainissement** (le nombre d'étoiles indiquent l'importance de la présence des critères retenus) :

Objet du projet : ***

Raisons : ***

Objectifs : ***

Durée : ***

Ressources : *

Etapes : ***

Rôles : **

Résistances : ***

Communication : ***

Evaluation : néant

- **Expérience de l'association Al Amal dans le projet du dispensaire :**

Objet du projet : ***

Raisons : ***

Objectifs : ***

Durée : Néant

Ressources : ***

Etapes : Néant

Rôles : ***

Résistances : ***

Communication : Néant

Evaluation : néant

3- Evaluation de la session de formation et conclusion :

- 1- Selon des intervenants les résultats définis au départ sont atteints.
- 2- Selon d'autres , la technique du projet est claire, mais il aurait été souhaitable d'approfondir un peu davantage la question de la démarche d'un projet qui reste encore un peu ambiguë. Bada Larbi se demande comment il va faire pour expliquer à ses siens la démarche d'un projet.
- 3- Pour Douch les objectifs sont atteints à 90% du total.

Fin

**Compte rendu de la troisième session de formation, 20 et 21 Mars 1999,
Ouled Teima , USAID assistance aux associations.**

**Thème, « La communication au service de la participation et du
partenariat .**

1- Le programme de la rencontre

Première journée : Communication et participation : Les associations et la population

Matin

9h 00 Attentes des participants

9h 15 Présentation de la session : Objectifs, programme, modalités d'organisation , résultats escomptés (en termes de compétences).

9h 45 Exposé introductif du thème de la formation

10h 05 Discussion

10h 30 Pause

10h 45 Analyse critique de la pratique des associations de quartier à Ouled Teima dans le domaine de la communication avec la population (en groupes) .

11h 15 Présentation des travaux de groupes et discussion

11h 45 Exposé : enjeux de la communication d'une association avec les différentes catégories sociales de la population qu'elle représente, avec présentation de techniques (en plénière).

12h 05 Discussion

12h 30 Déjeuner

Après - midi

14h 00 Exposé : comment une communication imaginative peut vaincre les obstacles à la participation de la femme dans un contexte social rural traditionnel (Présentation de l'expérience de l'association Touizi par Mrs Ouadi et Ahjam).

14h 45 Discussion

15h 00 Projection d'un document audiovisuel sur l'expérience de l'association Touizi

15h 30 Discussion

16h 00 Comparaison entre le contexte de Drarga et le contexte d'Ouled Teima (en groupes).

16h30 Présentation des travaux des groupes et discussion

17h00 Evaluation de la journée.

Deuxième journée : Les associations et leur environnement institutionnel

Matin

9h 00 Réactivation des acquis de la veille et rappel du programme de la journée

9h 15 Analyse critique de l'expérience des associations de quartier à Ouled Teima dans le domaine de leurs relations avec leur environnement institutionnel (en groupes).

9h45 Présentation des travaux des groupes et discussion.
10h 30 Exposé sur les techniques de négociation .
11h 00 Pause
11h 15 Discussion
11h 45 Exposé : Présentation des bailleurs de fonds potentiels des actions de développement .
12h 00 Discussion
12h 30 Déjeuner

Après-midi

14h 00 Exposé sur l'élaboration d'un projet à soumettre à un bailleur de fond.
14h 20 Discussion
15h 00 Exercice d'élaboration de projets à soumettre à des bailleurs de fond (en groupes)
15h 45 Pause
16h 15 Présentation des résultats du travail des groupes et correction de l'exercice
16h 45 Evaluation de la session
17h 00 Evaluation du programme de formation dans son ensemble et mise en place des modalités pour répercuter les acquis sur l'ensemble des bénéficiaires potentiels.
18h 30 clôture.

3- Déroulement des travaux

1- Liste des membres des associations participantes (Il s'agit des personnes ayant été présents de manière régulière lors des deux journées de formation).

Douch Mohamed , Pdt de la Fédération des Associations d'Ouled

Azerhoun Miloud	„	Annasr
Akchoud Aissa	„	Annour
Bouchak hassan ,	„	Al Wahda
Bouhou Abdel kader	„	Ait Bel kacem
Chihab Bleilik	„	Maniya
Brahim amazzane	„	Maniya
Khoubazi Mohamed	„	Al Amal
Abdel Haid El Aouad	„	Al Amal
Bada Larbi	„	Al Khair
Bou Qafa Boumehdi	„	Al Khair
El Houcine Haddaji	„	Falah
Mohamed Azdoude	„	Tamount
Brahim Radoi	„	Riad
Ait Lahbil Lahcen	„	Annasr
Rabouz Miloud	„	Attakadoum

Safi Ismail , chef de service de l'environnement à la Province de Taroudant.

B- Actes des deux journées

2-1 Première journée

Matinée

Les travaux étaient comme suit :

1- Rappel du programme des trois sessions.

2- Collecte des Attentes individuelles et collectives des participants (travail en groupes).

Résultats :

- Acquérir les méthodes de communication avec la population et les institutions.
- Avoir des informations sur les bailleurs de fonds qui opèrent dans les domaines de développement au Maroc.

3- Présentation des objectifs de la session.

1) Analyse et diagnostic de l'expérience associative locale à Ouled Teima en matière de communication avec la population et l'environnement institutionnel .

2) Acquisition de techniques et concepts à même de permettre d'améliorer l'action des associations en matière de communication externe.

4- Présentation du programme.

5- Exposé introductif du thème de la session: la culture de la communication

Présentation d'éclaircissements au sujet de la communication et son importance dans le domaine de la politique, la consommation , la publicité et l'investissement...

Mise en exergue de l'importance de la communication externe dans l'action associative, avec présentation des exemples à partir de l'expérience locale des associations d'Ouled Teima.

Discussion

Des participants, à savoir en particulier Mrs Douche, Azerhoune , Safi , Chihab, Heddagi, Bouchak ont donné des éclaircissements supplémentaires concernant le rôle de la communication externe dans la réussite de l'action associative, et ont mis également l'accent sur les contraintes qui entravent l'existence de dialogue, d'une part entre les associations, et d'autre part entre celles-ci et les populations concernées et leur environnement institutionnel.

Il s'est dégagé également de la discussion que la communication est quelque chose où s'interfère l'interne et l'externe, et qu'elle revêt plusieurs formes. La réalisation

de projets peut être considérée, en elle même, comme une sorte de communication avec la population et l'administration ou avec d'autres institutions.

Mr Bouziane à la fin a préconisé que les associations à Ouled Teima, doivent aujourd'hui agir comme des institutions, et avoir confiance en leurs compétences et aptitudes.

- Analyse critique de la pratique des associations de quartier à Ouled Teima dans le domaine de la communication avec la population (en groupes) .
- Résultats : la présentation des résultats a été, faute de temps, reportée au lendemain.

Après-midi

7- Présentation de l'expérience de l'association Touizi en matière de la communication avec la population et l'environnement institutionnel .

*** Exposé de Mr Ouadi:**

L'intervenant a répété ce qu'il avait déjà exposé aux associations lors de la visite de Drarga, le 29 Janvier 1999. Il a relaté la démarche suivie par l'association pour amener la femme à participer aux actions et programmes réalisés par l'association notamment au profit de la femme et de l'enfant , et ce , en étroite coordination avec les services de la santé publique.

A la fin, un document audio-visuel a été présenté. Il illustre le déroulement des assemblées générales organisées par l'association dans le douar en présence des femmes, et la visite au douar d'une commission officielle présidée par le Ministre de l'action sociale et de l'enfance.

*** Discussion :**

Les questions posées et les éclaircissements demandés ont porté sur la participation de la population et la stratégie de communication adoptée en vue de la mobilisation des ressources.

Mr Ouadi a mis l'accent dans ses réponses sur la nécessité de la préparation de la stratégie d'action et de la mise en place des structures organisationnelles appropriées à même de superviser et évaluer de façon continue le travail de l'association, sans oublier d'élaborer un programme de formation continue au profit des adhérents (participation aux sessions de formation et colloques...).

Concernant les difficultés rencontrées dans le domaine de la communication interne, Mr Ouadi a souligné que bien souvent celles-ci sont surmontées par le recours aux statuts et règlements de l'association.

Des éclaircissements sont données également au sujet de la collecte et la gestion des ressources financières de l'association Touizi.

Deuxième jour

Actes de la journée :

- 1- Rappel du travail accompli précédemment et présentation et discussion du programme de la journée.
- 2- Présentation des résultats du travail des groupes : Analyse critique de la pratique des associations de quartier à Ouled Teima dans le domaine de la communication avec la population.

1^{er} groupe:

*** Points de force**

- Représentation par l'association de toutes les catégories politiques et sociales de la population.
- Sensibilisation de la population.
- Participation de la femme.
- Exploitation des éléments actifs dans la motivation de la population.

*** Points de faiblesse**

- Echec dans l'éradication des résistances.
- Echec dans la participation de toutes les catégories sociales.

2^{ème} groupe :

*** Points de force :**

néant

*** Points de faiblesse :**

- Manque de confiance.
- Faible encadrement de la population .
- Incapacité des dirigeants à convaincre les populations des l'objectifs des associations.
- Pauvreté de la population .
- Faiblesse de la communication interne au sein des associations

3^{ème} groupe :

*** Points de force :**

- Appui de l'association sur les éléments influents dans le quartier.
- Utilisation des différents moyens de communication (affiches, convocations,...).
- Contact direct et discussion avec la population.

- Organisation de réunions dans les rues.
- Commencement de la réalisation de projets.
- Intégration des facilités de paiement.
- Association des éléments indésirables dans la responsabilité au sein de l'association.

Points de faiblesse :

- Retard dans le lancement des travaux.
- Faiblesse des adhésions.
- Existence de personnes subversifs dans le quartier.
- Réputation des membres du bureau.
- Prépondérance du politique sur l'associatif.
- Problème de l'analphabétisme et l'ignorance.
- Complexe du leadership.

Discussion :

La discussion a porté sur les contraintes d'ordre politique et matériel qui entravent la communication avec la population.

Bilan : les associations à Ouled Teima rencontrent d'énormes difficultés à communiquer avec la population.

Mr Bouziane remarque que la réalisation de projets de développement suppose que la communication avec la population se passe bien.

3- Exposé : Présentation des bailleurs de fonds potentiels des actions de développement.

*** Les organisations gouvernementales :**

- Directes : USAID, GTZ, KFW...
- Indirectes relevant des nations unies: UNICEF, OMS, FAO, PNEUD...

*** ONG**

4 - Présentation d'une liste comportant les adresses de certaines organisations à l'échelle nationale et internationale.

Après-midi

5- Exposé sur l'élaboration d'un projet à soumettre à un bailleur de fond : Présentation et discussion d'un modèle de fiche de projet.

Elle comporte huit points :

- Contexte.
- Bénéficiaires.
- But.
- Objectifs.
- Activités.
- Moyens.
- Budget .
- Echancier.

6- Exercice d'élaboration de projets à soumettre à des bailleurs de fond (en groupes)

7- Présentation, discussion et correction des exercices.

8- Evaluation du programme de formation et conclusion .

Les intervenants ont exprimé leur satisfaction de la formation dans son ensemble. Mr Douche a relaté les carences remarquées lors des trois rencontres : le non respect du temps ; présence perturbée et irrégulière des participants, absence de documents en arabe exception faite du programme de la dernière session ; absence à Ouled Teima d'un lieu adéquat pour la tenue des sessions de formation.

Sur le plan pédagogique, il a estimé de très positif le travail en groupes, bien que la participation individuelle de la majorité des participants est restée très limitée.

Mr Chihab a exprimé son regret de n'avoir pas été convié à participer aux deux premières sessions de formation. Il a souligné qu'il aurait été souhaitable de convoquer toutes les associations qui opèrent dans le domaine social et culturel à Ouled Teima.

Mr Bouchak a remarqué quant à lui que l'un des principaux résultats de cette rencontre réside dans l'ambiance qui a prévalu lors de ces rencontres et qui reste caractérisée par le respect de l'autre et la présence de dialogue entre les représentants des associations d'Ouled Teima. Mr Bouziane à la fin a relaté les acquis obtenus et en particulier celui relatif à la dynamique associative engendrée à Ouled Teima depuis le mois de Juillet 1998, et a insisté sur la nécessité de la préserver dans l'avenir.

Fin.

APPENDIX B

L'Accord sur la Livraison de Buses

PROCES VERBAL DE REUNION DU 27/05/99
A OULED TAIMA

Une Réunion s'est tenu le Jeudi 27/05/99 au Pachalikat de Ouled Taima en présence de Messieurs :

- *Monsieur Mohamed CHENMAN* : LE PACHA DE OULED TAIMA
- *Monsieur BENALI* : DIRECTEUR RÉGIONAL DE L'ANHI
- *Monsieur Mohamed OUBOU* : INGÉNIEUR MUNICIPAL DE OULED TAIMA
- *Monsieur Aziz BOURQUILA* : BET (C.E.T.B)
- *Monsieur Hamid EL OUARDI* : BET (SOMAPRING)
- *Monsieur Mohamed DOUCHE* : PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES ASSONSIATIONS
- *Monsieur Mahjoub HAMDAOUI* : ASSOCIATION AL WAHDA
- *Monsieur Mustapha HAMRI* : ASSOCIATION AL MOUSTAKBAL

RECEIVED
17 JUN 1999

- Une mise au point a été faite sur les études réalisées par le BET désigné par l'ANHI, ainsi que la Fourniture des Matériaux entrant dans le cadre de la participation de l'USAID dans le projet Pilote.
- Concernant le 1^{er} Point, l'ensemble des études ont été approuvées par l'ONEP ==> donc la déviation du collecteur d'assainissement dû à la présence de conduite d'eau potable incombe aux services de l'ONEP parce que cette dernière n'a pas signalé la présence de la conduite d'AEP lors de l'approbation de l'étude.
- Le 2^{ème} Point : La fourniture de la 1^{ère} tranche de la participation de l'USAID ne posait aucun problème.

Concernant la deuxième tranche en l'occurrence les 150 buses récupérées par l'association "GLITA" l'ensemble des présents à la réunion ont décidé que c'était une Avance de fourniture de matériaux, étant donnée que celle-ci avait bien avancé dans les travaux de terrassements, et ainsi il a été décidé qu'une réunion regroupant l'ensemble des associations sera tenue le 28/05/99 pour établir et signer une "CONVENTION" qui définira la coordination entre les différentes associations et la gestion des participations et des dons consistant la fourniture de :

- 10 Tones de ciments et 150 buses de diamètre Ø 600.

PI : Ci-joint la convention par laquelle les différents associations se sont engagées à définir en répartition des dons sus mentionnées.

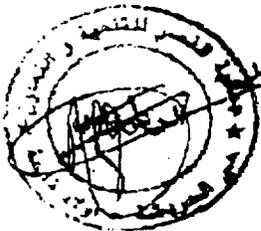
بين الأطراف الاتيصة و هي :

- الطرف الاول : جمعية الوحدة لحي الرطيم من جهة
- الطرف الثاني : جمعية النصر احي الحريشة و جمعية المستقبل لحي الرطيم من جهة ثانية .
- الطرف الثالث : جمعية الهدى لحي الكليته من جهة ثالثة .

حول توزيع ما تبقى من الحصص المرصودة من قبل الوكالة الامريكية للتنمية و المتمثلة في : مائة و خمسين (150 متر) قناة للواد الحار من فئة 600 مم و عشرة (10 طن) اطنان من الاسمنت و سيتم توزيع هذه الحصص كما يلي :

- 1- عشرة اطنان (10 طن) من الاسمنت من نصيب جمعية الوحدة لحي الرطيم .
- 2- خمسون (50 م) قناة من فئة 600 مم من نصيب جمعية النصر لحي الحريشة و جمعية المستقبل لحي الرطيم .
- 3- مائة (100 م) قناة من فئة 600 مم من نصيب جمعية الهدى لحي الكليته .

و بمقتضى هذا الالتزام تتنازل الاطراف كلها عن المطالبة بالتعويضات عن تكلفة الاشغال المنجزة داخل احيائها . و سيتم تطبيق مقتضيات هذا الالتزام تحت اشراف و بمعية فدرالية جمعيات التنمية الذاتية باولادنايمة .



ج. المستقبل و ج. النصر

فدرالية جمعيات التنمية الذاتية

دوش محمد

المستقبل لحي الرطيم

المستقبل لحي الرطيم
محمّد المصطفى

جمعية الوحدة لحي الرطيم

جمعية "وحدة"
حي الرطيم

جمعية الوحدة لحي الرطيم



السلطة المحاربة



امضاء اشراف

Agadir le, 21/05/99

A L'ATTENTION DE Mr. TARIK SALIM (E.H.P)

Suite à votre Fax du 17/5/99 une séance de travail a été tenu au siège de l'ANHI Agadir pour faire le point de la situation du projet pilote en présence de Mr. BENALI (ANHI Agadir) - Mr. BOURQUIA (C.E.T.B.) et Mr. HAMID (B.E.T. Somapring chargé des études techniques et suivi des travaux)
Il est ressorti de cette réunion ce qui suit :

- 1) Concernant la livraison des buses, la méthode suivante a été adoptée
 - Les buses n'ont été livrées que sous deux conditions
 - * En fonction des terrassements réalisées par les associations
 - * Ces buses sont destinées au projet pilote définis en commun accord avec l'ensemble des intervenants (Municipalité - ANHI - U.S.A.I.D. - Fédérations des associations) qui consistait à la réalisation d'un collecteur inter-quartier (RTAIM - LAHRICHA - RTAIM LFOKANI) réalisés par plusieurs associations
 - La première tranche de livraison s'est déroulée dans de bonne conditions répondant au deux critères cité ci-avant.

Cette tranche comportée la livraison de 360 buses de diamètre 600.

- Concernant la deuxième tranche nous nous sommes confrontés à des problèmes de livraison, étant donné que les deux conditions n'étaient pas respectées, ce qui a retardé l'opération de livraison.

Toutefois sur la base de la demande du Président de la Fédération, et du Président de la Municipalité 10 T. de ciment on été livrées ainsi que 120 buses de diamètre 600 à l'association AL MOUSTAKBAL (Quartier RTAIM LFOKANI). Cette livraison ne pose pas de problème parce qu'elle rentre dans le cadre du projet pilote.

150 buses de diamètre 500 on été déposées sur le chantier et récupérées par l'association AL HOUDA (Quartier GLITA). Cette livraison a posé problème parce que ce dernier n'est pas concerné par le projet pilote.

A cet effet, nous avons suspendu les livraisons en attendant la tenue d'une réunion avec la Fédération des associations, l'autorité locale, la Municipalité, l'ANHI et les bureaux d'études, afin de statuer sur la fourniture du reliquat des buses. Cette réunion est programmée pour le Mardi 25 Mai 1999. Le reste des matériaux sera livrés avant fin Mai, et nous vous tiendrons informé sur les décisions prises lors de cette réunion.

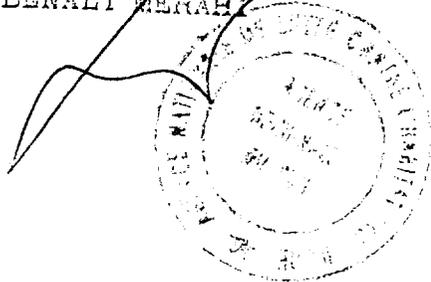
- 2) Le Bureau d'études chargé de l'étude a justifié cette déviation par la contrainte technique suivante qui est : la traversée d'une conduite d'alimentation en eau potable qui se trouvait sur l'axe du collecteur

principal d'assainissement. Le tracé de cette déviation a été arrêté en commun accord avec les Techniciens de L'ONEP, l'Ingénieur Municipal de Ouled Teima, le Technicien de l'autorité d'Oulad Teima, le Président et les membres des associations (voir procès-verbal du suivi de chantier du 1/12/98 ci-joint)

Aussi je porte à votre connaissance que toutes les études ont été approuvées par l'ONEP (Organisme chargé de la réalisation, du suivi et gestion du réseau d'assainissement d'Ouled Teima).

- 3) La responsabilité de la déviation de 150 buses de diamètre 500 à l'association AL HOUDA non concernées par le projet pilote incombe au Président de la Fédération des associations qui est resté passif devant cette situation anormale, surtout que cette livraison a été faite en plusieurs parties, ce qui signifie son accord.
- 4) Le suivi technique a été régulier et performant au démarrage des travaux sanctionné par des procès-verbaux d'ouverture de chantier et de suivi. Je porte à votre connaissance que pour la pose d'environ 500 ml de buses, une dizaine de visites ont été effectuées (voir procès verbaux ci-joint). Suite à l'arrêt des travaux et aux problèmes inter-association le suivi a été suspendu. Ce suivi a repris dès que la livraison des buses de la deuxième tranche ont été effectuées.
La réalisation de la première tranche s'est effectuée Novembre et Décembre. Durant cette période huit visites ont été effectuées.
La deuxième tranche a été entamé début Mai (deux visites à ce jour ont été effectuée).

Le Directeur de l'Agence
Régionale du Sud
BENALI MERAH



C.E.T.S.
BOURQUIA AZIZ
Ingénieur - Génie Civil



APPENDIX C

Textes des Conventions pour Ouled Teima

**Royaume du Maroc
Province de Taroudant**

Municipalité de Oulad Teima

**CONVENTION RELATIVE A LA
CONSTRUCTION D'UNE STATION
D'EPURATION, A SON EXPLOITATION ET A
LA REUTILISATION DES EAUX TRAITEES
POUR L'IRRIGATION
DANS LE CADRE D'UN PROJET PILOTE**

**USAID
Environnemental Health Project
Août 1999**

Art 1^{er} : Objet La présente convention consacre un partenariat entre les parties désignées à l'article 2 ci-dessous en vue de parvenir, à travers l'exécution de leurs prestations respectives, à la construction d'une station d'épuration expérimentale, à son exploitation et à la réutilisation des eaux épurées pour l'irrigation d'une parcelle de terrain en vue d'obtenir une production qui satisfait aux exigences de qualité et de compétitivité.

Les objectifs à atteindre sont constitués par la réduction des nuisances des rejets de l'émissaire, l'expérimentation des techniques d'épuration et de réutilisation dans la perspective de l'amélioration des performances du schéma directeur d'assainissement ainsi que la sensibilisation et la mobilisation des parties concernées.

Art 2. Parties contractantes : La présente convention est conclue entre :

1/ **La municipalité de O.Teima** en qualité de maître d'ouvrage de la station et responsable administratif de son exploitation, représentée par son président ;

2/ **La commune rurale de Bou Moussa** en qualité de partie intéressée par la qualité des eaux de ruissellement qui traversent son territoire et par leur réutilisation agricole, représentée par son président ;

3/ **La province de Taroudant** à laquelle sont rattachées les communes concernées ; représentée par.....

4/ **L'administration des Eaux et Forêts** en sa qualité d'administrateur de la parcelle du terrain relevant du domaine forestier destinée à recevoir, à titre temporaire, la station d'épuration, représentée par le directeur régional des eaux et forêts du Sud Ouest (Agadir) ;

5/ **Mr Abdelmajid Al Khattabi**, exploitant à titre d'usager de la parcelle de 2 à 4 ha destinée à l'expérimentation de la réutilisation des eaux épurées pour l'irrigation;

6/ **L'ONEP** en sa qualité de gestionnaire du réseau d'eau potable et de partie choisie par la commune de Oulad Teima pour réaliser le schéma directeur d'assainissement et assurer la gestion déléguée du service d'assainissement en fonction des moyens qui seront mis à sa disposition, représenté par le directeur provincial de Taroudant ;

7/ **L'ANHI**, en sa qualité de partie intéressée par l'aménagement d'un réseau d'assainissement structurant ; représentée par

8/ **L'office régional de mise en valeur agricole de Souss Massa**, en qualité de partie intéressée par les résultats de l'expérience de réutilisation des eaux épurées pour une utilisation agricole, représenté par son directeur ;

9/ **Le ministère de la santé publique** en qualité de partie concernée par le suivi de l'hygiène du milieu et de l'amélioration de la qualité des eaux ; représenté par le délégué provincial de Taroudant

10/ **Le ministère de l'équipement** en qualité d'administrateur délégué du domaine hydraulique, représenté par le directeur provincial à Taroudant,

11/ **L'AUAER** en qualité de regroupement des agriculteurs et porte parole des réutilisateurs des eaux épurées ;

12/ **La fédération des associations de développement** en qualité de promoteur de la participation communautaire et des projets de développement intégrés.

Article 3 : Description du projet - Le projet consiste en la construction d'une station d'épuration pilote sur une parcelle de 0,65 ha relevant du domaine forestier, destinée à la collecte des eaux usées provenant du collecteur de Oulad Taima pour la démonstration de procédés de lagunage (naturel et amélioré).

Les installations comprendront des unités de pré- traitement (dégrillage et désablage) des unités de traitement primaire (puisards anarobies avec capacité de digestion) et des unités de traitement secondaire dotées d'un bassin facultatif et d'un chenal algal suivi de bassins de maturation.

Les unités de pré-traitement et de traitement primaire seront dimensionnées pour un débit de conception de 40 m³ et celles de traitement secondaire pour un débit de 20 m³.

Les unités secondaires constitueront deux filières séparées de manière à comparer leurs performances respectives. Chacune des deux filières sera dotée d'une ligne permettant la circulation du tiers de leurs effluents au niveau des bassins d'oxygénation (bassin facultatif et chemin algal).

Les unités de la station pilote seront construites en matériaux locaux et en toute simplicité pour assurer une durée de vie de trois ans au maximum.

Les eaux usées seront captées au niveau de l'ouvrage de rejet existant et amenées à la station par le biais d'une adduction canalisée. Après épuration, elles seront déversées dans un puisard permettant leur déversement dans la séguia existante ou leur pompage vers la parcelle de 2 ha appartenant à monsieur Abdelmajid Al Khattabli qui consent à l'affecter pour la démonstration de l'irrigation par les eaux épurées.

Ladite parcelle est délimitée sur une propriété totale de 14 ha en vue d'emmagasiner les eaux épurées sur une période de trois jours (120 m³) et sera équipée de l'infrastructure nécessaire pour l'irrigation en gravité.

Les cultures à irriguer dans le cadre de ce projet sont : la fève, les courges, le maïs, les courgettes, la pomme de terre les aubergines et la luzerne.

La période de démonstration sera établie sur une année au minimum couvrant au moins une séance sèche et une saison humide. Le pilote sera suivi rigoureusement pendant ces délais obligeant, en particulier à accomplir :

- ◆ Au niveau de la station, la mesure périodique des paramètres hydrauliques (débit), des qualités physico-chimiques et biologiques des eaux usées brutes et des effluents, ainsi que les paramètres climatiques, selon un protocole de suivi, à établir avant la mise en fonction du pilote ;
- ◆ Au niveau de la parcelle de démonstration, la mesure périodique des paramètres physico-chimiques et biologiques des sols et plantes irriguées ainsi que les paramètres de production : rendement, qualité, prix, recouvrement).

Art 4 – Engagements des partenaires pendant la phase de conception et de réalisation des travaux

Pour l'aboutissement du projet décrit ci-dessus, les parties signataires, s'engagent à assurer les prestations respectives suivantes afférentes à la conception des ouvrages et à la réalisation des travaux :

- 1/ La commune de Oulad Teima en tant que maître d'ouvrage :
 - fournit les matériaux nécessaires à la construction de la station pilote de traitement,
 - met à la disposition du projet les engins de creusement et de transport,
 - supervise l'ensemble des travaux.
- 2/ La commune de Sidi Bou Moussa prête la main d'œuvre nécessaire, en l'occurrence.....
- 3/ L'administration des Eaux et Forêts facilite et engage, à la demande de la municipalité, la procédure administrative permettant l'utilisation de la parcelle destinée à recevoir le projet pilote, dans le cadre des procédures d'occupation temporaire du domaine forestier ;
- 4/ Monsieur A.Khattabi autorise sans formalité préalable et de manière irrévocable, la réalisation sur la parcelle de démonstration de tous travaux de nivellement, d'équipement et d'aménagement, à y laisser pénétrer, à tout moment, les représentants des parties signataires de la convention et leurs préposés ; sans exiger aucun loyer ni redevance de quelque nature que ce soit,

5/ L'ORMVA- Souss Massa réalise et prend en charge les levés topographiques pour l'implantation des ouvrages. Il construit, avec les matériaux et les personnels mis à sa disposition, les ouvrages et canalisations destinés à l'irrigation des parcelles expérimentales ;

6/ Le ministère de l'équipement assure le suivi technique des plans ;

7/ L'ONEP, assiste la municipalité dans la supervision des travaux de la Station d'épuration sus-mentionnée;

8/ L'ANHI contribue au financement de la construction par un don de 10.000 dh et fournit le groupe électrogène et le pompes ;

9/ La commune de Oulad Taima apporte une contribution financière de 100 000 dh ;

10/ La commune de sidi Boumoussa, l'AUAER et la fédération des associations de développement fournissent, le travail bénévole de leurs membres.

L'agencement et la quantification de ces différentes prestations et fournitures figurent dans le plan de travail joint à la présente convention.

Art 5 Engagements des partenaires pendant la phase d'exploitation

Au terme des travaux d'installation les engagements des parties signataires consisteront en :

- 1) La Municipalité de O. Teima administre le projet et lui affecte pour une durée maximum de 3 années :
 - un ouvrier ;
 - un technicien chargé de la réparation et de la maintenance des ouvrages et équipements ;
 - un véhicule;
- 2) Monsieur Al Khattabi maintient, de manière irrévocable et dans les limites de ses droits sur le terrain, l'affectation de la parcelle retenue, aux opérations d'expérimentation et de démonstration; il s'engage notamment :
 - à l'exploiter exclusivement pour les la production des espèces retenues par l'étude et selon les conditions techniques qui lui seront indiquées ;
 - à exécuter les prescriptions techniques qui lui seront faites pour obtenir le meilleur rendement possible en quantité et en qualité ;

- à collaborer avec toutes les parties, leurs préposés et leurs représentants, en permettant à tout moment l'accès à la propriété, le prélèvement des échantillons etc ;
- à n'envoyer à la consommation que les produits reconnus sans risque pour la santé humaine ou animale ; ;

3/ La commune de Sidi Bou Moussa prête les services d'un technicien en électromécanique et plomberie pour assurer l'entretien de la tuyauterie et de l'équipement ;

4/ L'ORMVA du Sous Massa maintient pendant cette période les prestations suivantes :

- assurer le contrôle des performances du pilote de réutilisation,
- analyser les échantillons de l'eau, du sol et des plantes ;
- assurer le suivi technique des expérimentations ;
- assurer le contrôle périodique des ouvrages de réutilisation ;

5°) L'ONEP assure l'assistance technique de la gestion des ouvrages de traitement y compris le contrôle technique régulier de la station;

6°) Le Ministère de la Santé Publique participe à la bonne exécution des prestations techniques et au maintien des conditions d'hygiène et de sécurité. En particulier il effectue les investigations et enquêtes épidémiologiques suivantes :

- contrôle des nuisances relatives aux odeurs et prolifération des insectes ;
- contrôle de la qualité des eaux de boisson dans les points d'eau dans le périmètre attenant à la station d'épuration ;
- interprétation des résultats ;
- assistance de l'ONEP dans l'échantillonnage et l'exécution des analyses bactériologiques des eaux usées brutes et épurées ;

7/ Le ministère de l'équipement assure :

- le suivi hydraulique du traitement ;
- le suivi des caractéristiques du traitement.

8/ l'AUER fournit les services de ses membres à titre gratuit pour assurer le gardiennage, le nettoyage des ouvrages et les travaux de maintenance, sous la direction de la municipalité.

Art 6 Gestion administrative du projet

La municipalité de Oulad Teima se charge de l'administration du projet et assure les engagements qui en découlent à l'égard des tiers. Toutefois, chaque prestataire de services demeure responsable de ses propres obligations et des actes de ses préposés. Les participants à titre bénévole au projet ne peuvent, en aucun cas prétendre, engager une responsabilité quelconque de la municipalité en raison notamment des accidents qui peuvent survenir à l'occasion de leurs prestations.

La municipalité est assistée dans l'administration du projet par un comité de pilotage et par une commission technique.

Le comité de pilotage comprend, sous la présidence du pacha de Oulad Taimia les représentants de tous les partenaires signataires. Il peut inviter à ses réunions toute personne dont la présence lui paraît utile. Il se réunit chaque fois que nécessaire et au moins une fois par mois pendant la phase de démarrage et une fois par trimestre ultérieurement.

Ce comité a pour mission :

- de coordonner les différentes interventions prévues dans le projet ;
- de suivre les études, les travaux, les investigations, techniques et sanitaires et de débattre des résultats obtenus,
- de résoudre les problèmes techniques et de gestion imprévus qui peuvent se poser,
- d'harmoniser les actions des intervenants et d'adapter progressivement les solutions à l'évolution du projet et de son milieu ;
- et de manière générale de soutenir la réussite de l'expérience notamment en mobilisant en sa faveur les moyens nouveaux dont elle peut avoir besoin.

Art 7 – Gestion technique du projet

La gestion technique du projet est assurée par une commission technique regroupant les représentants de :

- l'autorité locale ;
- La municipalité de O.Teima.
- l'ONEP,
- L'ORMVA-SM ;
- Le Ministère de la Santé Publique ;
- L'AUER .

Cette commission se réunit aussi souvent que nécessaire. Elle veille en particulier à la bonne exécution des prestations techniques prévues, à l'analyse des résultats, au

maintien des meilleures conditions d'hygiène et de sécurité et à l'établissement d'un rapport mensuel sur les performances de la station et de la réutilisation des eaux. Elle reçoit une analyse mensuelle des activités réalisées dans le cadre du projet par l'ONEP, l'ORMVA et le Ministère de la Santé Publique.

Art 8 : Fonds de soutien

Un fonds de soutien au projet est constitué pour garantir le financement du fonctionnement régulier des ouvrages .

A cette fin, un compte sera ouvert par l'AUER auprès d'une banque de la place.

Un rapport sur les mouvements opérés à partir de ce compte est présenté au comité de pilotage par son président tous les trois mois.

Ce compte reçoit au crédit les subventions sans affectation spéciale qui sont destinées au projet par des donateurs publics ou privés. En débit, il couvre à titre d'avances ou de frais irrécupérables, les dépenses urgentes nécessitées par le projet notamment celles afférentes à l'alimentation en carburant et en énergie électrique, ou à l'acheminement des échantillonnages.

Il est obligatoirement soldé à la fin du projet et son produit affecté, par décision du comité de pilotage à une œuvre de même nature..

Art 9 – Caractéristiques des eaux susceptibles de réutilisation

Les eaux admises à la réutilisation dans l'irrigation doivent répondre aux normes de l'OMS et de la FAO telles que spécifiées dans le rapport de faisabilité du présent projet (annexe b)

Art 10 – Livraison des produits à la consommation

Le propriétaire peut mettre en consommation les produits de l'expérience après avis conforme de la commission technique et contrôle du service d'hygiène de la santé publique.

Art 11 Validité de la convention :

La présente convention prend effet dès sa signature par les parties. Elle est établie pour une durée ferme de trois années. Toutefois, avant son échéance, les parties peuvent convenir de la prolonger pour toute autre durée.

Fait a Oulad Teima le

اتفاقية شراكة بغرض تجهيز

الأحياء السكنية

الذبيحة

وعيا منها بضرورة تعبئة جميع الموارد والطاقات من أجل التعجيل بعمليات تجهيز الأحياء الجديدة وإشراك جميع المستفيدين في تقرير ودعم العمليات، ارتأت الأطراف الموقعة على هذه الاتفاقية انطلاقا من موقع مسؤولياتها واهتمامها المختلفة أن تضع إطارا عاما لتعاونها بغية تحديد الأهداف ذات الأولوية وضبط مساهمات وأدوار جميع المتدخلين على الأمد القصير والمتوسط.

واعتبارا لدور التطهير السائل في هيكلية الأحياء، وتجهيزها والرفع من مستواها الصحي بما يترتب عن ذلك من آثار حميدة على الصحة، والسلامة والبيئة، فقد أجمعت الأطراف على إعطاء الأسبقية المطلقة إلى وضع قنوات الواد الحار وربطها بمحطة للمعالجة صالحة لري أراضي فلاحية في إطار برنامج تجريبي.

وانطلاقا من ضرورة تحقيق استمرارية لهذه المبادرة الجماعية والمتداخلة بين الإدارة المحلية، والمؤسسات العمومية الوطنية والجهوية، والحركة الجمعوية، فقد تقرر تمتيع جمعية الوحدة للتنمية، بالحق في استرداد قيمة التجهيزات بمناسبة ربط البنايات المجاورة للشبكة مستقبلا قصد تحقيق المساواة بين المستفيدين من جهة وتوفير موارد يمكن توظيفها فيما بعد لإنجاز تجهيزات جماعية أخرى لصالح السكان.

ولهذه الأغراض، يتم وضع هذه الاتفاقية لتكون مرجعا صريحا ينص على مساهمة الأطراف ماديا ومعنويا في وضع وتنفيذ البرنامج المتعلق بالتطهير السائل و يحضر للمرحلة الثانية التي سترتبط فيها القنوات بالتجهيزات البلدية مع احتفاض الجمعية بدورها الموازي في المتابعة والمبادرة لتحقيق شراكات أخرى

يتم التراضي والاتفاق بين:

- 1 - السلطة المحلية لبلدية أولاد تايمة في شخص السيد الباشا،
- 2- بلدية أولاد تايمة الممثلة من طرف رئيسها،
- 3- الوكالة الوطنية لمحاربة السكن غير اللائق الممثلة من طرف
- 4- المكتب الوطني للماء الصالح للشرب الممثل من طرف
- 5- المكتب الوطني للكهرباء الممثل من طرف
- 6- المكتب الوطني للبريد والمواصلات الممثلة من طرف
- 7- جمعية الوحدة للتنمية ، الممثلة برئيسها
- 8- فدرالية جمعيات التنمية ، الممثلة برئيسها

على ما يلي

المادة 1: يوضع طبقا لاتفاقية الشراكة هذه برنامج عمل يشمل:

- مد حي الرضيم بقنوات الواد الحار
- ضم القنوات لشبكة التطهير العمومية
- مساندة ربط البنايات الجديدة بقنوات حي الرضيم التي تم وضعها من قبل الجمعية

المادة 2: ينجز البرنامج على مرحلتين:

- 1- المرحلة الأولى تسري إلى نهاية الأشغال الميينة في التصميم الملحق بهذه الاتفاقية والوفاء بجميع الالتزامات المترتبة عن ذلك تجاه الأطراف والمتعاقدين. ويشارك في تدبير هذه المرحلة جميع المتدخلون وفق الشروط المنصوص عليها في المادة الثالثة أسفله.

2- المرحلة الثانية وتبدأ عند ضم القنوات المشيدة للشبكة العمومية مع الاحتفاظ لجمعية الوحدة للتنمية بحق استرداد مساهمة أصحاب البنايات الجديدة في قيمة القنوات بمناسبة الربط بها. وتنفرد المصالح البلدية خلالها باستغلال القنوات ضمن الشبكة العمومية بينما تتبع الجمعية الوحدة للتنمية ربط البنايات الجديدة بغية استرجاع مساهمة أصحابها في قيمة التجهيزات.

الباب الأول

تعاون الأطراف خلال المرحلة الأولى

تشمل هذه المرحلة

المادة 3:

1- الدراسات، وتكلف بإنجازها الوكالة الوطنية لمحاربة السكن غير اللائق. وتعتبر هذه الدراسات بعد موافقة الإدارة البلدية ولجنة المتابعة عليها بمثابة البرنامج العام الذي تلتزم الأطراف بإنجازه كاملاً.

2- المراقبة التقنية

تخضع المراقبة التقنية للجنة المتابعة المتكونة بالإضافة إلى ممثلي المصالح التقنية البلدية والوكالة الوطنية لمحاربة لسكن غير اللائق بصفتهم الساهرون على احترام الشروط التقنية، على ممثلي كل من المكتب الوطني للماء الصالح للشرب والمكتب الوطني للكهرباء والمكتب الوطني للبريد والمواصلات بغرض الحرص على التجهيزات المتعلقة بمراقبتهم والاستعانة بخبرتهم.

تجتمع اللجنة كلما دعت الضرورة لذلك وتضع محاضر لاجتماعاتها .

3- تسيير الورشة

ينطوي على إبرام الصفقات مع المقاولات وعلى التنسيق بين الطاقم التقني والمقاولات والعاملين بالورشة. وتتولى هذه الأعمال الجمعية بتنسيق مع الفدرالية .

4- تسليم المنجزات:

تقوم الجمعية بتسليم القنوات التي يتم إنجازها في إطار المشروع للمصالح البلدية بعد حصولها على تقرير من لجنة المتابعة يؤكد احترام التصاميم وقابلية القنوات للربط مع الشبكة البلدية.

ويحضر محضر لذلك تنتهي بموجبه المرحلة الأولى

تمويل المشروع: يمول المشروع من طرف الجمعية التي توضع من أجل ذلك جميع اشتراكات المنخرطين والموارد المخصصة للمشروع من طرف المشاركين فيه والمتمثلة في

المادة 4 :

- 1
- 2
- 3
- 4

استعمال الملك البلدي : تتولى البلدية ترخيص استعمال الملك البلدي والإشراف على ذلك قصد وضع القنوات في باطن الأرض

المادة 5:

الباب الثاني

تعاون الأطراف خلال المرحلة الثانية

تسلم المصالح البلدية قنوات التطهير من لدن جمعية الوحدة للتنمية بعد التأكد من احترام الشروط التقنية المتفق عليها كما تم وضعها في الدراسة وفي التصميم المرفق بها.

المادة 6:

ويعتبر محضر لجنة المتابعة دليلا على تنفيذ الالتزامات التقنية وانتهاء الأشغال.

تقوم المصالح البلدية بإعانة من الجمعية كلما طلب منها ذلك بضم القنوات إلى الشبكة العمومية وتسييرها وفق القانون المعمول به مع مراعاة حق الجمعية في استرداد مصاريف التجهيز.

المادة 7:

المادة 8:

تشمل مسطرة الترخيص بربط البناءات بالقنوات المنجزة من طرف الجمعية حصول الراغب في ذلك على وصل يسلم له من طرف جمعية الوحدة للتنمية مقابل أداء مساهمته في التجهيزات وتحتسب قيمتها قياسا بمساهمة المشاركين خلال مرحلة إنجاز الأشغال.

إلا أنه يمكن رفع قيمة هذه المشاركة بعد مضي سنتين على تاريخ ضم القنوات للشبكة العمومية وذلك بتطبيق معادل يمثل القيمة الحالية للقنوات .

الباب الثالث

مقتضيات مختلفة

المادة 9:

تعتبر هذه الإتفاقية نموذجية لتطوير المشاركة الجماعية للسكان وللرفع من مستوى التجهيز والدفق بالنسيج الجمعي للاخراط في مشاريع تنمية مع الإدارة المحلية ومختلف الأطراف المعنية الأخرى ومن أجل ذلك تلتزم الجمعية -بالتفتح على جميع السكان الراغبين في الاخرط فيها،
- بالتسيير الشفاف لمشاريعها وإدارتها،
- بتحقيق مساواة بين أعضاءها وباقي المستفيدين من المشاريع،
- بالسماح للأطراف المشاركة في برامجها بمراقبة استعمال الموارد المتوفرة لذلك،
- بالتعاون الكامل مع الجمعيات المماثلة وفدرالية جمعيات التنمية.

مدة تطبيق الاتفاقية

المادة 10:

تسري مدة العمل بهذه الاتفاقية إلى حين ربط بنايات حي الرضيم جميعها بشبكة التطهير.

ويمكن مراجعتها لتشمل مشاريع أخرى بعد موافقة الأطراف

المقاصة

المادة 11:

يمكن للجمعية أن تتخلى لصالح البلدية أو لصالح أي طرف آخر يحل محل هذه الأخيرة بحقها في استرداد مصاريف التجهيز المنصوص عليها في المادة السادسة أعلاه وذلك مقابل تعويض شامل أو تحقيق تجهيزات أخرى لصالح الحي. المنازعات.

المادة 12

تعال المنازعات المترتبة على تفسير هذه الاتفاقية أو على تطبيقها إلى لجنة صلح يرأسها السيد الباشا وتتكون بالإضافة إلى أطراف النزاع من ممثل الجمعية وممثل الفدرالية.

وفي حالة عدم الحصول على اتفاق ترفع المنازلة إلى حكم يختاره رئيس اللجنة من بين ثلاثة حكام يقترحهم أطراف النزاع دون تعرض ممثلي الجمعية والفدرالية.

وحرر بأولاد تايمة بتاريخ

الإمضاءات

1 - السلطة المحلية لبلدية أولاد تايمة في شخص السيد الباشا،

2- بلدية أولاد تايمة الممثلة من طرف رئيسها،

3- الوكالة الوطنية لمحاربة السكن غير اللائق الممثلة من طرف

4- المكتب الوطني للماء الصالح للشرب الممثل من طرف

5- المكتب الوطني للكهرباء الممثل من طرف

6- المكتب الوطني للبريد والمواصلات الممثلة من طرف

7- جمعية الوحدة للتنمية ، الممثلة برئيسها

8- فدرالية جمعيات التنمية ، الممثلة برئيسها

APPENDIX D

Atelier de Synthèse et Fiches Techniques

PROJET INTEGRE DE TRAITEMENT ET DE REUTILISATION DES EAUX USEES A OULED TEIMA

Compte Rendu Atelier de synthèse

L'EHP et USAID a organisé le 8 Mai 1999 à Taroudant un atelier de synthèse autour du projet d'assistance aux associations d'Ouled Teima qui opèrent dans le domaine de l'assainissement des quartiers sous-équipés. Cette rencontre avait pour objectif l'évaluation du travail accompli par EHP dans le cadre du projet intégré de traitement et de réutilisation des eaux usées à Ouled Teima.

Trois volets ont fait l'objet des discussions lors de cet atelier.

- L'assistance aux associations de quartier ;
- La promotion de la coordination entre les différents partenaires et acteurs impliqués dans le projet d'assainissement ;
- Etude de faisabilité de la réutilisation des eaux traitées d'Ouled Teima .

1- Le soutien aux associations.

1-1 la formation

a) Contenu :

Trois sessions de formation ont été organisées au bénéfice des responsables des associations. La première session a porté sur la communication interne et la gestion organisationnelle des associations et a comporté la prise de connaissance de l'expérience de deux associations de la commune de Drarga. La deuxième session avait comme sujet la démarche et la gestion de projet. La troisième et dernière session s'est articulée autour de la communication des associations avec leur environnement institutionnel et social.

Cette formation avait pour objectif l'acquisition collective d'une connaissance et d'une conscience précises des difficultés et des atouts et potentiels des associations à partir de l'analyse critique minutieuse de leurs pratiques relatives aux domaines de la formation, mais également l'appropriation de techniques et instruments en matière de communication et de gestion.

Deux points ont été proposés pour la discussion : l'identification des besoins de formation qui restent à satisfaire; et les moyens et modalités d'organisation permettant de répondre à ces besoins.

b) Discussion et recommandations :

- La Fédération insiste sur la nécessité de généraliser la formation dans les domaines de la communication et de la gestion de projet sur le reste des associations de la ville d'Ouled Teima.
- La livraison à la Fédération du guide destiné aux associations et que EHP s'est engagé de le préparer lors de l'atelier d'Octobre.
- La formation de formateurs en approche participative.
- **Le soutien des associations en matière de formation dans la gestion financière, la communication avec la Femme et l'assistance à l'enfant.**
- Mise à la disposition de la Fédération d'un local équipé.
- **Mise à la disposition de la Fédération d'un expert comptable.**
- **Création à Ouled Teima d'une structure locale de coordination représentative de l'USAID.**
- **Elaboration de convention régissant les projets réalisés en commun par les associations et les autres acteurs.**

c) Les partis proposés pour la mise en œuvre et l'exécution des recommandations :

- Formation de formateurs : partenariat entre l'Universités d'Agadir, Marrakech, Fes et la municipalité d'Ouled Teima.
- Formation en matière de gestion financière et généralisation de la formation dans le domaine de la communication : USAID, les autorités locales, la municipalité, la fédération, les services techniques locaux.

1-2 Le projet pilote :

a) Rappel du contenu du projet : l'entente d'Octobre :

- Liaison de trois quartiers voisins (Rteim Ltahtani, Rteim Fouqani, Hreicha) au réseau principal d'assainissement.
- **Livraison par EHP, par le biais du BET Bourquia, des buses supplémentaires dans la limite de la valeur de la participation de l'USAID dans le projet, c'est à dire l'équivalent de 25000 \$.**
- Préparation d'une convention de partenariat entre les trois associations concernées et les autres acteurs intervenant dans le projet.

b) L'état de l'exécution du projet :

- Mise en place du canal d'assainissement : Rteim, 80%, 360 mètres de buses. Hreicha-Rteim Fouqani, 120 mètres de buses.
- Convention de partenariat : réalisée par EHP et livrée aux concernés.

c) Remarques des participants :

- Retard dans la livraison des buses → arrêt des travaux.

- Erreurs dans l'étude technique sur une longueur de 340mètres une augmentation du coût de l'ordre de 80 000 dhs.
- Suivi des travaux : techniciens des services locaux en l'absence du BET.
- Mauvaise gestion dans l'exécution des travaux de d'assainissement.
- Absence de calendrier pour la livraison des buses.
- 150 mètres de buses ont été livrés à l'association de Glita, cette dernière n'a pas été sélectionnée lors de l'atelier d'Octobre pour bénéficier du projet pilote.
- Absence du BET pour répondre aux questions des participants.

2- Amélioration du partenariat et de la coordination entre les acteurs : le projet de la convention.

2-1 Présentation du projet de la convention).

(Voir texte de la convention)

2-2 Remarques des participants :

- Retard dans l'élaboration et la livraison du texte de la convention.
- Révision de l'article 11 : dénomination des équipements.
- Nécessité de rajouter un article stipulant la participation de la fédération dans toute négociation portant sur des modalités de transfert des infrastructures réalisés aux services techniques concernés par la gestion du réseau d'assainissement.

a) Recommandations.

- **EHP contacte d'urgence le BET pour livraison de ce qui reste des buses**
- La fédération contacte M. Filali pour modification de la convention (article 11 .. etc.).
- Approbation et signature de la convention par les différents partenaires.

3- Etude de faisabilité de réutilisation des eaux traitées :

3-1 Rappel des étapes de l'étude.

- Etude préliminaire de terrain pour la collecte des données relatives aux conditions écologiques, sociales, économiques et juridiques permettant l'élaboration d'un programme consistant de réutilisation des eaux traitées.**
- Etude des potentialités garantissant la réussite du projet :**
 - **Caractéristiques qualitatives et quantitatives des eaux traités ;**
 - **Superficies irrigables à court, à moyen et à long terme ;**
 - **Les cultures sélectionnées...**
- Actualisation, choix de critères et de type de station de traitement à la lumière des résultats obtenus.
- Proposition de station pilote pour traitement des eaux usées.

- e) Elaboration des études techniques et de plans d'exécution et évaluation du coût du projet.
- f) Présentation de proposition de convention à tous les acteurs concernés par la station pilote.

3-2 Les résultats :

- Elaboration du rapport préliminaire I de l'étude de faisabilité de réutilisation des eaux épurées à Ouled Teima
- Réalisation d'un rapport sur le projet pilote de traitement des eaux usées.
- Envoi de ces deux rapports à tous les organismes concernés pour commentaires.
- Réception des remarques et commentaires des organismes suivants : la municipalité d'Ouled Teima, les eaux et forêts, la province de Taroudant, ONEP, l'ORMVASM, et l'ONEP et la Délégation de la santé publique.
- Elaboration du rapport final de l'étude de faisabilité de la réutilisation des eaux épurées à Ouled Teima .
- Préparation d'un projet de convention pour la construction et la gestion future du pilote de traitement et de réutilisation.
- Réception par la province des rapports indiquant la contribution de la santé publique, l'ORMVASM et l'ONEP concernant ce projet de convention.

3-3 Points discutés :

- Qu'est-ce qui bloque le commencement des travaux pour réaliser la station ?
 - + Absence de clarté et désengagement des parties concernées par le financement de la réalisation du projet. l'intervenant, Douche, se demande pourquoi l'association des réutilisateurs des eaux épurées n'a pas été associée à la réunion qui a eu lieu à la province de Taroudant en présence de Monsieur le Gouverneur ?
 - + Retard dans la réception des rapports techniques des services extérieurs.
- Y a-t-il un consensus sur les termes de la convention proposée ?

Identification des parties concernées :

La municipalité
La commune de Sidi Moussa
La province de Taroudant
Les eaux et forêts
M. Abdelmjid El Khattabi
ONEP
ANHI
ORMVASM
La santé publique
L'association des réutilisateurs
La fédération des associations.

- Quel mécanisme suivra la réalisation de ce projet pilote et qui coordonnera les activités par la suite.

Décisions et recommandations :

- Contribution matérielle et technique de la Province de Taroudant (Conseil provincial).
- Engagement de la municipalité à insérer le montant de sa contribution dans le budget de l'année 1999-2000.
- Rappel aux services techniques pour envoi de rapports sur la station pilote avant fin Mai 1999.
- Propositions à communiquer à M. Filali pour les introduire dans la convention :
 - Les travaux publics doivent figurer comme partenaire dans la convention.
 - L'identification de la nature et des montants des contributions des différents acteurs.
 - Révision de l'article 2 (le cinquième intervenant dispose du droit d'usage ; la propriété du sol revient aux eaux et forêts).

4-Résumé des décisions et recommandations de l'atelier:

4-1 Le soutien aux associations :

- La Formation : élaboration par la fédération d'un programme en matière de communication et de gestion financière au profit de tous les associations de la ville. Les modalités de mise en œuvre et d'exécution de ce projet de formation seront communiquées et négociées avec l'USAID.
- Mise à la disposition de la Fédération d'un local équipé.
- **Mise à la disposition de la Fédération d'un expert comptable.**
- **Création d'une structure locale ou régionale de coordination représentative de l'USAID.**

4-2 Le projet pilote :

EHP s'est engagé de livrer le reste des buses aux associations avant la fin de la semaine prochaine, c'est à dire avant le 20 Mai .

Pour les modalités de livraison de buses : Le P.V. de réception doit être signé par : l'ANHI, BET, la fédération et M. le PACHA.

4-3 La station pilote :

Réunion avant le 15 Juin pour la signature de la convention et l'élaboration des modalités de commencement des travaux de construction de la station expérimentale.

PROJET INTEGRE DE TRAITEMENT ET DE REUTILISATION DES EAUX USEES A OULED TEIMA.

PROGRAMME

8 :30 Ouverture des travaux

**M. le Gouverneur de la Province de Taroudant
M. le Président de la Commune urbaine d'Ouled Teima
M. le représentant de l'Agence Américaine pour le Développement International.
M. le Président de la Fédération des Associations**

9 :15 Pause

9 :30 Première séance plénière :

**Les objectifs de l'atelier
Présentation du programme
Présentation des résultats des activités constitutives du projet**

- 1- Rappel du but, des objectifs et résultats attendus**
- 2- Etat de la réalisation des objectifs.**
 - a. Soutien aux associations**
 - b. Coordination et partenariat**
 - c. Etude de faisabilité**

10 : 30 pause café

10 : 45 Première séance de travail : Le soutien aux associations

- 1. Revue de la situation**
- 2. Identification de ce qui reste à faire**
- 3. Détermination de ce qui peut être fait pour continuer le développement des associations**
- 4. Proposition de formules pour assurer la continuation dans le futur du travail entrepris**

12 : 00 Pause

12 : 15 Deuxième séance de travail : Développement de la coopération et du partenariat entre les acteurs

13 : 30 Déjeuner

14 : 30 Troisième séance de travail : Faisabilité de la réutilisation des eaux usées

- 1. Revue de la situation**
- 2. Identification de ce qui reste à faire**
- 3. Détermination de ce qui peut être fait par la suite**
- 4. Proposition de formules pour assurer la continuation dans le futur du travail entrepris**

15 : 45 Pause

16 : 00 Deuxième séance plénière et clôture

1. Rappel du but, des objectifs et résultats attendus

2. Rappel de l'atelier d'octobre

3. Etat de la réalisation des objectifs

4. Annexes

1. Rappel du but, des objectifs et résultats attendus

A son lancement en mai 1998, le projet de traitement et de réutilisation des eaux usées à Ouled Teima s'était fixé des buts, des objectifs et des résultats à atteindre dont voici un rappel :

1.1. But

Le but général de cette action est d'étendre et promouvoir les services des eaux usées à Ouled Teima, en participant, selon une approche intégrée et participative qui existe.

1.2. Objectifs

Pour y parvenir, le projet a fixé un certain nombre d'objectifs :

1. Renforcer et bâtir la capacité des associations de quartier par la promotion de leur gestion, l'inclusion de femmes, et la coopération avec les agences du gouvernement, Cela comporte -
 - a. Etablir un état préliminaire de la capacité d'action des associations locales de Ouled Teima et documenter leurs expériences ;
 - b. Identifier, en accord avec ces associations, leurs priorités, et déterminer l'assistance technique requise pour promouvoir leur efficacité, tout en élaborant un projet pilote à réaliser ensemble dans le cadre des services des eaux usées :
 - c. Fournir l'assistance technique approuvée et réaliser le projet pilote avec l'aide des associations
2. Promouvoir la coordination entre les agences locales et nationales du gouvernement, et permettre une souple application des accords de cogestion pour la gestion des systèmes municipaux des eaux usées à Ouled Teima, ce qui comporte :
 - a. Identifier le rôle de chacun des partenaires dans la fourniture du service communautaire des eaux usées, aux niveaux tant local que gouvernemental et central;
 - b. Elaborer, discuter et faciliter l'adoption des accords entre les partenaires qui assureront la fourniture des meilleurs services possibles à la communauté;
 - c. Engager la communauté et le Conseil Municipal dans le processus de développement et de réalisation du projet, pour lui assurer un accueil encore plus favorable à travers une meilleure gestion des espoirs locaux
 - d. Examiner les études de récupération des coûts et proposer à la discussion un système tarifaire convenant aux partenaires;
 - e. Développer et réaliser une campagne de sensibilisation qui expliquerait la solution adoptée à la communauté de Ouled Teima et aux conseils municipaux.
3. Préparer une étude de faisabilité pour la réutilisation des eaux traitées de Ouled Teima pour les incorporer dans le système projeté, grâce à des études techniques, la consultation des organismes privés et d'Etat concernés. Cela comporte :
 - a. Entreprendre des enquêtes préliminaires pour dégager les grandes lignes des conditions physiques, économiques et légales d'un programme efficace de réutilisation des eaux ;

- b. Examiner le potentiel des divers marchés pour déterminer la valeur des eaux usées et traitées ;
- c. Mener une évaluation détaillée des marchés sélectionnés pour déterminer les éléments du programme de réutilisation des eaux usées ;
- d. Déterminer la convenance des traitements d'eaux usées proposées dans le schéma directeur en vue des exigences des effluents, de leur opérabilité et des soucis communautaires et formuler les recommandations adéquates:
- e. Fournir l'assistance requise pour le développement de l'usine pilote devant tester *insitu* la station de traitement sélectionnée;
- f. Fournir l'assistance nécessaire pour établir les critères de préparation des plans détaillés de la station de traitement recommandée et une estimation de ses coûts.

1.3. Résultats attendus et paramètres

Le tableau suivant indique les résultats et paramètres qui peuvent être utilisés pour diriger le programme de cette activité

Résultats	Paramètres
<i>Premier objectif : Renforcer et construire la capacité des associations de quartier par les progrès obtenus dans leur direction, l'inclusion des femmes et la coopération avec les agences gouvernementales.</i>	
Opération en progrès des associations de Ouled Teima	<ul style="list-style-type: none"> - Un nombre d'associations adoptent des procédures améliorées. - Un projet de démonstration est identifié - Le projet de démonstration est réalisé
<i>Deuxième objectif : Améliorer la coordination entre les agences gouvernementale locales et nationales et assouplir la réalisation des accords de coopération dans la direction du système municipal des eaux usées à Ouled Teima.</i>	
Intégration des associations dans le processus de développement du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Un système officiel est établi pour communiquer les progrès du projet de développement - Accord sur les composants de la co-gestion entre l'ONEP et la municipalité
Accord pour le mécanisme de recouvrement du coût du Projet	Un accord de co-gestion survient qui détaille les tarifs et les mécanisme de recouvrement
<i>Troisième objectif : Etablir une étude de faisabilité pour la réutilisation des eaux usés à Ouled Teima pour son incorporation dans le plan du système, à travers les études techniques et la consultation avec les organisations concernées, privées et d'Etat</i>	
Programme pilote développé pour la réutilisation	<ul style="list-style-type: none"> - Concept de l'usine de traitement approuvé et adopté par l'ONEP - Municipalité de Ouled Teima, ONEP et fermiers bénéficiaires sont d'accord pour construire l'usine

	<p>et contribuer à son érection</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation à l'usine pilote et à sa gestion
Capacité à diriger le programme de réutilisation	<ul style="list-style-type: none"> - L'ONEP fournit l'appui de ses laboratoires - L'université Cadi Ayyad obtient l'appui sur le terrain d'autres institutions d'Agadir - L'agent de direction est recruté et obtient l'appui des autorités locales et des associations
Approbation du plan de financement	Les services assistant l'ONEP établissent les cahiers des charges requis par les instituts de financement
Accord sur la première phase du schéma directeur du tout-à-l'égout	L'ONEP finance la partie du cahier des charges non financé par l'EHP
Plan à grande échelle Programme de réutilisation	<p>Programme de faisabilité établi et approuvé par les autorités concernées</p> <p>La première partie du schéma directeur est financée</p>

2. Rappel des résultats de l'atelier d'octobre 1998

Les différents acteurs concernés se sont retrouvés les 1 et 2 octobre dans un atelier participatif pour débattre des différentes composantes du projet afin d'en valider le but et les objectifs, de se mettre d'accord sur une manière commune de le voir de fixer les actions à entreprendre, l'esprit qui doit présider à leur mise en œuvre ainsi que la nature et les modalités de la contribution de chacun des acteurs.

Voici les points débattus et les décisions prises de manière consensuelle par les participants :

Amélioration du partenariat et de la coordination entre les acteurs

Points discutés :

- 1) Utilité et nécessité des conventions dans la réalisation du projet
- 2) Le rôle de EHP dans la coordination entre les différents intervenants dans la réalisation du projet

Décisions :

- 1) L'existence de conventions est nécessaire pour le succès du projet
 - 1- Convention entre ONEP, la Municipalité en ce qui concerne le projet global
 - 2- Convention concernant le projet de la station pilote (identification des intervenants et définition du contenu)
 - 3- Convention concernant le projet pilote (réseau d'assainissement liquide à l'intérieur des quartiers)
- 2) Contenu de la convention concernant le projet pilote (assainissement des quartiers)
 - 1- Objectif : mise en place du réseau d'assainissement des quartiers
 - 2- Intervenants : Municipalité, Fédération, ONEP, ANHI, EHP
 - 3- Etudes : ANHI, ONEP
 - 4- Financement : Municipalité, Associations, EHP, ANHI
 - 5- Travaux : Creusement et implantation des canalisations
 - 6- Gestion : Comité mixte
 - 7- Collecte des fonds : Associations

Le soutien aux associations

Solutions préconisées pour la résolution des problèmes des associations :

Problème	Solution	Exécution
<p><u>* Gestion interne</u></p> <p>- Méconnaissance des règles de l'action associative, Absence de la communication lors des réunions, Conséquences du bénévolat, Non respect des spécialités et des règlements, Absence d'archivage</p>	<p>- Cycles de formation, - Guide, - Jumelage,</p> <p>- Permettre aux nouvelles associations de bénéficier de l'expérience de leurs homologues plus anciennes dans le cadre de la fédération</p> <p>- Reconnaissance de l'action associative - Vulgarisation du travail des associations</p>	<p>EHP EHP Fédération & EHP</p> <p>Fédération & EHP</p> <p>Autorités locales Municipalité, EHP</p>
<p>- Local</p>	<p>- Mise en disponibilité d'un responsable associatif</p>	<p>Autorités</p>
<p><u>* Problème de communication avec la population</u></p> <p>- Adhésion - Traitement avec l'association comme prestataire de service - Confiance</p>	<p>- Exploitation du local de la fédération après équipement</p> <p>- Cycles de formation dans le domaine de la communication - Cycles de formation</p>	<p>Municipalité</p> <p>EHP</p>
<p><u>* Gestion du projet d'assainissement</u></p> <p>- Collecte des ressources</p> <p>- Etude technique et de faisabilité</p> <p>- Réalisation des travaux Absence de facilités de la part des services techniques Manque de coordination avec les services techniques (ONEP...)</p>	<p>- Mise en place d'un mécanisme de contrôle à l'intérieur et à l'extérieur de l'association</p> <p>- Prendre en considération le niveau matériel des habitants - Soutien matériel aux associations</p> <p>ANHI (réalisation des études)</p> <p>Organisation d'ateliers de sensibilisation pour faciliter le contact entre les associations et les services techniques impliqués dans le projet</p>	<p>Fédération, Autorités locales</p> <p>Municipalité, Autorités locales</p> <p>ANHI</p> <p>Municipalité, EHP</p>

Etude de faisabilité de réutilisation

Points discutés :

- 1) Construction de la station pilote
- 2) Choix de la zone irriguée
- 3) Projet de réutilisation des eaux épurées : les cultures programmées

Résultats :

- 1) Construction de la station pilote

Partenariat Municipalite et ONEP

2) Choix de la zone irriguée

A) Utilisation des canalisations de l'ORMVASM

- Inconvénients :

Présence sur place de cultures sous - serres destinées à l'exportation

- Avantages :

Gain du coût de réalisation des infrastructures de base ce qui va se répercuter sur la réduction du prix de réutilisation des eaux épurées.

- Mode de gestion :

Partenariat entre ORMVASM et l'association à court terme au début de l'exploitation des eaux épurées.

- Financement :

Dans le cadre de l'association

B) Irrigation de terres non irriguées actuellement

- Inconvénients :

Coût élevé des infrastructures

- Avantages :

Petit fellah : irrigation de nouvelles superficies agricoles

3) Réutilisation des eaux épurées : les cultures programmées

Luzerne, Mais, Orge , blé, Fèves, légumes fraîches (Citrouilles, pommes de terre, Aubergines,)

Grenadiers

3. Etat de réalisation des objectifs

Durant les 10 derniers mois qui nous séparent du début du projet, la réalisation des différentes composantes de celui-ci a avancé continuellement. Le récit suivant présente sommairement les activités entreprises dans le cadre de chaque composante, l'état de leur exécution à ce jour et propose à l'atelier des points à discuter et à trancher. Il présente dans un premier lieu le soutien technique fourni sous forme de formation aux associations. Il présente en deuxième lieu l'activité de démonstration mise en œuvre par l'ensemble des acteurs afin d'intégrer les associations dans le processus du projet. Il décrit en troisième et dernier lieu l'étude de faisabilité et de réutilisation.

3.1. Le soutien aux associations

Le projet a commencé par l'étude des associations opérant dans le domaine de l'assainissement entre juillet et septembre 1998. Cette étude a permis notamment d'identifier les difficultés des associations et leurs besoins en assistance. Les discussions avec leurs responsables ainsi qu'avec les autres acteurs du projet, ANHI, autorités locales, Municipalité, (notamment au sein de l'atelier d'octobre 1998) ont permis de fixer de manière participative la nature du soutien à la fois matériel et technique à apporter par le projet aux associations et les modalités de sa mise en œuvre.

Etat d'exécution

Trois sessions de formation ont été organisées au bénéfice des responsables des associations concernées par le projet du réseau d'assainissement (voir fiche technique en annexe 1).

- La première session qui s'est tenue les 29, 30 et 31 janvier a porté sur la communication interne et la gestion organisationnelle des associations et a comporté la prise de connaissance de l'expérience de deux associations semblables dans la commune de Drarga.
- La deuxième session a eu lieu les 13 et 14 mars sur la démarche de projet et la gestion de projet.
- La troisième et dernière session, organisée les 20 et 21 mars a porté sur la communication des associations avec leur environnement institutionnel et social.

Ce programme de formation a permis :

- L'acquisition collective d'une connaissance et d'une conscience précises des difficultés et des atouts effectifs et potentiels des associations à partir de l'analyse critique minutieuse de leurs pratiques relatives aux domaines de la formation ;
- l'appropriation de savoirs et de savoir faire dans les domaines concernés par la formation.

Points proposés pour la discussion

- Identifier les besoins de formation qui restent à satisfaire

- Se mettre d'accord sur les moyens et les modalités d'organisation pour répondre à ses besoins

3.2. L'amélioration de la coordination et du partenariat entre les acteurs

A la suite des discussions avec les acteurs concernés par le projet entre les mois de juillet et octobre 1998, il s'est avéré, contrairement à ce qui était prévu par le plan d'action, que la gestion du réseau d'assainissement entre la municipalité et l'ONEP allait être du ressort de ces deux acteurs indépendamment de EHP.

Le projet, en visant cet objectif, s'est donc consacré en premier lieu au projet de démonstration ainsi qu'au développement de la station pilote pour la réutilisation des eaux usées, afin d'atteindre à la fois l'intégration des associations dans le processus du projet et l'accord sur un mécanisme de financement et de recouvrement des coûts de ces deux activités.

Le projet de démonstration

Description

Le projet de démonstration a impliqué de nombreux acteurs et a été mis en œuvre sur le terrain par les associations de quartier avec le soutien des autorités locales, de la Municipalité, de l'ANHI et de l'ONEP (voir fiche technique en annexe 2).

Etat d'exécution

Etudes techniques achevées en novembre

Collaboration entre les différents intervenants aboutissant au commencement des travaux

Réalisation des travaux à hauteur de 90 % à Rtim .

Points proposés pour la discussion

Cadre institutionnel pour la continuation de l'action dans les quartiers

Les conventions

Description

Deux projets de convention ont été élaborés. L'un, rédigé en arabe, concerne le partenariat entre les associations et les autres acteurs dans le domaine de la réalisation du projet d'assainissement. L'autre, rédigé en français, concerne la station pilote de réutilisation des eaux usées (ces deux projets de convention sont joints à ce document pour servir dans la discussion).

Ces deux conventions visent à assurer l'intégration des associations dans le processus du projet. Elles définissent les rôles des intervenants et le mécanisme de leurs contributions financières respectives durant l'exécution et la gestion des deux activités.

Donc, d'une part, elles serviront de modèle à transplanter ailleurs et d'autre part, elles pèseront sur tout accord final de cogestion entre la Municipalité et l'ONEP en ce qui concerne le réseau d'assainissement.

Etat d'exécution :

- Les projets de conventions ont été préparés entre décembre 1998 et janvier 1999.
- Ils ont été soumis au cabinet de M. le Gouverneur ainsi qu'à M. le Pacha et EHP s'est engagé à incorporer toutes les remarques que les intervenants nommés dans chacune des conventions formuleraient et de préparer les deux documents pour signature.

Points proposés pour la discussion

- Décision de l'actualité de l'intérêt des deux conventions
- Décision du mécanisme de discussion de chacune des conventions, du qui et du quand cela va se faire.
- Décision de la manière de communiquer les propositions de rectification du contenu des conventions à leur rédacteur.

3.3. L'étude de faisabilité de la réutilisation des eaux usées

Cette activité se compose de plusieurs éléments. Elle comporte notamment une étude de marché relative à la réutilisation des eaux usées qui a abouti à une étude de faisabilité du programme de réutilisation. Elle comporte aussi une évaluation de la station de traitement des eaux usées prévue par l'ONEP pour Oulad Teima ainsi que le développement d'un projet pilote de station de traitement et de réutilisation. Un appui d'ingénierie pour l'ONEP était aussi envisagé.

Etat d'exécution

- Le plan de la station consiste en un prétraitement qui comprend un dégrilleur et un dessaleur, d'un traitement primaire qui sera réalisé à travers 2 puisards anaérobies placés en parallèle, d'un traitement secondaire qui sera réalisé à travers un bassin facultatif et d'un chenal algal placé en parallèle permettant de comparer le rendement de chacun de ces deux unités, et d'un polissage des eaux pour En juillet 1998, l'appui d'ingénierie au bénéfice de l'ONEP a été abandonné.
- En décembre, une première version des résultats de l'étude de faisabilité du programme de réutilisation a été distribué. Les remarques produites par les acteurs concernés ont été prises en compte et le rapport final a été distribué en avril 1999.
- En octobre 1998, l'évaluation du projet initial de station de traitement prévue dans le cadre du schéma directeur d'assainissement à Oulad Teima a été achevée mettant en évidence les paramètres environnementaux et complétant les données et la documentation produites en 1995.

- L'ensemble des éléments du projet pilote de traitement et de réutilisation des eaux usées ont été élaborés. Ainsi les études ont été achevées en ce qui concerne la station d'épuration comme pour le système de réutilisation agricole. Une estimation du coût a été préparée et le terrain nécessaire pour l'édification du bâtiment de la station et pour les cultures a été mis à la disposition du projet. Les rôles des différents intervenants ont aussi été définis dans le projet de convention concernant la station pilote.

Points proposés pour la discussion

- Qu'est-ce qui bloque le commencement des travaux pour réaliser la station ?
- Y a-t-il un consensus sur les termes de la convention proposée ?
- Quel mécanisme suivra la réalisation de ce pilote et qui coordonnera les activités par la suite.

1. Fiche de présentation du programme de formation

Description

But

Le renforcement des structures des associations de quartier à Oulad Teima et l'amélioration de leur fonctionnement constitue l'une des composantes principales du projet de traitement et de réutilisation des eaux usées à Oulad Teima. Le plan d'action initial prévoyait de « renforcer et de bâtir la capacité des associations de quartier par la promotion de leur gestion, l'inclusion des femmes et la coopération avec les agences du gouvernement ».

Identification des besoins, validation et précision participative des objectifs

Identification des besoins

L'étude réalisée au sujet des associations pendant l'été 1998 qui a eu pour objet d'analyser leur structures, leur fonctionnement et leur action a permis de faire le diagnostic des difficultés.

Trois types de difficultés ont ainsi été mises en évidence :

- Des difficultés de communication au sein des structures organisationnelles des associations qui limitent la participation et l'efficacité dans la prise des décisions et leur mise en œuvre.
- Des difficultés de communication des associations avec la population qu'elles représentent ainsi qu'avec leur environnement institutionnel
- Des difficultés dans l'administration, dans la gestion et dans le suivi et l'évaluation des activités entreprises.

Précision et validation des objectifs

Les discussions qui ont eu lieu avec l'ensemble des acteurs concernés notamment au sein de l'atelier d'octobre 1998 ont permis de fixer de manière participative les objectifs du soutien que le projet doit apporter aux associations.

Il s'agit de

Améliorer l'efficacité des organisations associatives par l'amélioration des compétences de communication et de gestion de leurs dirigeants

Améliorer l'efficacité de l'action des associations dans le domaine du développement urbain en sensibilisant leurs dirigeants à la démarche de projet et en les formant à la gestion de projet.

Renforcer la capacité des associations à mobiliser la participation matérielle et immatérielle de la population, à saisir et à utiliser les possibilités de partenariat avec les acteurs institutionnels gouvernementaux et non gouvernementaux nationaux et internationaux agissant dans les mêmes domaines d'action.

Plan d'exécution

Trois sessions de formation ont été prévues pour réaliser ces objectifs dont voici une fiche de présentation de chacune

La première session

Thème : Comment communiquer afin de mieux agir au sein d'une organisation associative ?

Objectifs

- Connaître les pratiques des associations dans le domaine de la communication interne
- Prendre conscience des points de force et de points de faiblesse qui caractérisent ces pratiques.
- Communiquer aux participants des savoirs théoriques et des savoir faire techniques et méthodologiques relatifs à la communication interne

Contenu :

- Préparation des réunions (analyse critique et participative des pratiques locales et appropriation de notions théoriques et méthodologiques et de techniques dans le domaine)
- Conduite des réunions (analyse critique des pratiques locales et appropriation de notions théoriques et méthodologiques et de techniques relatifs au thème)
- Evaluation des réunions (analyse critique des pratiques locales et appropriation de notions théoriques et méthodologiques et de techniques relatives au thème).

La deuxième session

Thème : Comment concevoir, mettre en œuvre, évaluer et faire le suivi d'un projet ?

Objectifs :

- Connaître les pratiques des associations concernées dans le domaine de la gestion de projets
- Prendre conscience des points de force et des points de faiblesse qui caractérisent ces pratiques
- Communiquer aux participants des connaissances théoriques et des techniques relatives à la démarche de projet et à la gestion de projet

Contenu

- Démarche de projet (analyse critique des activités des associations concernés en termes de démarche de projet et présentation théorique des fondements de la démarche de projet)

- Etapes et méthodologie d'un projet (analyse critique de la pratique des associations participantes des projets, présentation des étapes et de la méthodologie d'un projet et exercice de conception d'un projet selon cette méthodologie)
- Suivi et évaluation d'un projet (analyse critique de la pratique locale en la matière et présentation de notions méthodologiques et techniques relatives au domaine).

La troisième session

Thème : La communication au service de la participation et du partenariat

Objectifs

- Connaître les pratiques des associations concernées dans le domaine de la communication avec leur environnement social et institutionnel
- Prendre conscience des points de force et des points de faiblesse qui caractérisent ces pratiques
- Communiquer aux participants des informations, des connaissances théoriques et des techniques relatives à la communication avec les différentes catégories de la population (en particulier les femmes) à la communication avec l'environnement institutionnel, aux bailleurs de fond potentiels des projets de développement et aux principes relatifs à l'élaboration de projets à leurs adresser.

Contenu

- Communication avec les différentes catégories de la population (analyse critique de la pratique des associations concernées en la matière, prise de connaissance de l'expérience d'autres associations et présentation de connaissances et de techniques dans le domaine)
- Communication et partenariat avec les institutions agissant dans le domaine du développement urbain (analyse critique de l'existant et appropriation de connaissances et de techniques relatives au thème)
- Les bailleurs de fond internationaux potentiels des projets de développement (Présentation des différentes catégories de bailleurs de fonds et de la méthodologie d'élaboration de projets à leur soumettre).

Etat d'exécution

Les trois sessions ont eu lieu successivement les 29, 30 et 31 janvier, les 13, 14 mars et les 20, 21 mars 1999. Elles se sont toutes déroulées au siège de la Municipalité .

Le groupe des participants était composé des dirigeants des associations concernés par le projet (il s'est élargi à la fin aux différentes associations agissant dans le domaine du développement urbain).

En plus des formateurs de EHP, ont participé à l'encadrement de ces sessions des personnes ressources telles que M. le Directeur régional de l'ANHI et M. le président de l'Association Twizzi ayant une expérience dans la mobilisation et la participation des femmes dans des projets similaires à ceux des associations concernées par la formation. Par ailleurs, M. le pacha et M. le président du conseil municipal ont pris part et participé à plusieurs séances de ces sessions de formation.

Plusieurs difficultés ont été enregistrées dans le déroulement du programme de formation :

Hétérogénéité du groupe des participants du point de vue de l'expérience et du point de vue de la prédisposition à traiter de questions qui nécessitent des compétences intellectuelles.

Difficulté de respect du timing fixé pour les différentes séquences des sessions à cause des problèmes d'assiduité.

Difficultés relatives au lieu qui ne permet pas l'isolement du groupe.

2. Fiche technique du projet de démonstration

But :

Renforcer le partenariat entre les associations, les autorités locales et les services techniques par la réalisation commune d'un projet de démonstration dans le domaine de l'assainissement.

Plan d'exécution :

Le projet de démonstration consiste à la mise en place d'un canal principal reliant trois quartiers au réseau d'assainissement.

L'exploitation du projet :

1. Identification des intervenants et définition des mécanismes permettant aux associations de bénéficier du soutien matériel alloué au projet (Collaboration entre l'ANHI, la Municipalité, la Fédération, EHP et préparation de la convention).
2. Identification de la partie chargée de livrer les buses supplémentaires et les modalités de la livraison (EHP, ANHI, BET).
3. Préparation des dossiers techniques, les plans d'exécution, les calculs et estimations de coûts et engagement de BET pour assurer l'exécution (ANHI).
4. Accord sur un plan d'action et exécution de ce plan en coordination avec :
 - La Fédération ;
 - La Municipalité ;
 - L'ANHI , le BET et L'ONEP.
5. Constitution d'un comité de suivi des travaux et définition des modalités des réunions de mise au point hebdomadaires.

Etat d'exécution :

- Les études techniques ont été achevées en novembre 1998.
- Les travaux de chantiers ont commencé en décembre.
- A présent quelques 600 de mètres linéaires du canal projeté ont été achevés.
- EHP a livré en décembre 360 m de buses de diamètre 600 en plus de 120 m de buses de diamètre 500+10 tonnes de ciment . 170 m de buses sont en cours de livraison.

3. Fiche technique de la station pilote

Nom du projet : Projet Pilote Intégré de Recyclage et de Réutilisation des eaux usées

Localisation : Ouled Téïma, Province de Taroudant

Maître d'ouvrage : Municipalité d' Ouled Téïma

Description du projet :

- ◆ **But :** Améliorer la protection de la santé des usagers et la protection de l'environnement contre les risques que pose la pratique actuelle de la réutilisation des eaux usées brutes de la ville d'Ouled Téïma

- ◆ **Objectifs :**
 1. Etablir les bases pour le traitement des eaux usées qui sont destinées à l'irrigation des cultures à promouvoir.
 2. Etablir les bases pour la réutilisation des eaux épurées pour les cultures sélectionnées à promouvoir.
 3. Etablir les cadres administratifs et financiers pour la pérennité des ouvrages.

- ◆ **Plan d'exécution :** Ce projet consiste à construire un prototype de station d'épuration et un terrain agricole à irriguer par les eaux épurées par la station d'épuration.

- A. **Station d'épuration :** La station d'épuration devra éliminer les matières grossières et inertes, les matières organiques et les pathogènes afin d'obtenir des effluents qui ne posent pas de risques sérieux aux usagers, aux cultures et à l'environnement.

l'élimination des pathogènes à travers 6 bassins de maturation placés en deux rangés parallèles (chaque rangée contenant trois bassins en série).

- B. **Réutilisation agricole :** La réutilisation se fera sur un terrain agricole dont 4 hectares ont été réservés à cette fin. Les cultures à irriguer sont : La luzerne, le maïs, la fève , la courgette et l'aubergine. Leurs besoins en eau sont respectivement de l'ordre 25000, 7500, 4000, 7000 et 11000 m³/ha/an ; et les superficies retenues pour chaque cultures sont respectivement de 0.1, 0.4, 0.2, 0.5 et 0.8 ha. Pour la

réutilisation, les eaux épurées seront relevées par pompage sur une distance de 500 m environ vers un réservoir de stockage qui alimentera un système gravitaire d'irrigation.

- ◆ Coût de réalisation : Les coûts associés au projet pilote sont ceux de réalisation de la station d'épuration et ceux du système de réutilisation sont:
 - Station d'épuration : 137424 Dh. (main-d'oeuvre non-comprise, à fournir par l'association des usagers et la Fédération des associations d'Ouled Téima).
 - Système de réutilisation. Les coûts de ce système seront absorbés par l'association des usagers et particulièrement le(s) bénéficiaire(s) des eaux épurées.

- ◆ Exploitation du Projet : L'exploitation du projet pilote consistera des actions suivantes:
 - A. Station d'épuration :
 1. Surveillance (gardiennage) des ouvrages
 2. Nettoyage des grilles et du dessableur selon un rythme à déterminer durant les opérations.
 3. Nettoyage du bassin de stabilisation et du chenal algal selon les rythmes à déterminer par les opérations.
 4. Nettoyage des bassins de maturation selon le rythme à déterminer par les opérations.
 5. Mesure des paramètres hydrauliques, physiques, biologiques et chimiques pour le suivi des opérations selon les rythmes à déterminer par les opérations.

 - B. Système de réutilisation :
 1. Surveillance du système d'irrigation
 2. Entretien du bassin de stockage selon le rythme à déterminer par les opérations.
 3. Mesure des paramètres hydrauliques, physiques, biologiques et chimiques pour le suivi des opérations selon les rythmes à déterminer par les opérations.
 4. Evaluation des rendements de l'irrigation des cultures à promouvoir.

- ◆ Responsabilité de la gestion : La gestion de la station sera sous la responsabilité d'une commission mixte regroupant : l'Autorité Locale, la Municipalité, ONEP, ORMVA et Ministère de la Santé Publique. La responsabilité pour la gestion du système de réutilisation sera l'Association des Usagers qui sera supervisé par

l'ORMVA/Ouled Téïma. La responsabilité pour le suivi technique des rendements des composantes du projet pilote est présenté à l'Annexe C (copie de la Convention de Participation des Institutions Intéressées par le projet pilote).

ETAT D'EXECUTION

- Plan du pilote de traitement et du système de réutilisation a été préparé et livré à la Municipalité d'Oulad Teïma
- Le terrain nécessaire pour la construction de la station pilote a été cédé par les Eaux et Forêts et les permis de construire approuvés par la Municipalité d'Oulad Teïma
- Le terrains agricole a été cédé par un fermier
- Le financement final de la station ainsi que celui du système de réutilisation n'est pas tout à fait bouclé.

POINTS POUR DISCUSSIONS

1. Qui finalement fournira le financement pour l'exécution de la station pilote et le système de réutilisation?
2. Consensus sur les termes de la convention entre les participants concerne par cet exercice.
3. Qui coordonnera les activités après l'écoulement de l'intervention de EHP?